



# Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

Rapport consolidé n°9

Période : janvier – décembre 2020

## Liste des acronymes

AAP	Appels à propositions
ACIAR	Appui à la communication interculturelle et l'auto prise en charge rurale
ADF	Forces démocratiques alliées (Allied Democratic Forces)
AG	Agent de Gestion
CAN	Conseil d'Administration National
CAP	Conseil d'Administration Provincial
CODECO	Coopérative pour le développement au Congo
CORDAID	Catholic Organization for Relief and Development Aid
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DRC	Danish Refugee Council
FACE	Autorisation de financement et de confirmation des dépenses ( <i>Funding Authorization and Certificate of Expenditures</i> )
FARDC	Forces armées de la république démocratique du Congo
FCDO	Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth (Foreign, Commonwealth & Development Office)
FCS	Fonds de Cohérence pour la Stabilisation
FDLR	Forces démocratiques de libération du Rwanda
FRPI	Force de résistance patriotique d'Ituri
FPIC	Front patriotique et intégrationniste du Congo
FPS	Femmes, Paix et Sécurité
HACT	Approche harmonisée de remise d'espèces ( <i>Harmonized Approach to Cash Transfers</i> )
ILP	Initiative locale de paix
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo
NDC-R	Nduma défense du Congo-Rénové
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
PMO	Partenaires de mise en œuvre
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNOUNO	Organisations participantes non-Nations Unies ( <i>Participating Non-United Nations Organisations</i> )
REA	Restauration de l'autorité de l'État
RRR	Retour, la réintégration et la relance socio-économique
S&E	Suivi et évaluation
SFCG	Search for Common Ground
SMS	Système de suivi de la stabilisation ( <i>Stabilization monitoring system</i> )
STAREC	Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés
UAS	Unité d'appui à la Stabilisation
USD	Dollar américain ( <i>United States dollar</i> )

## Table des matières

<b>Liste des acronymes .....</b>	<b>1</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>2</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Gestion du FCS.....</b>	<b>5</b>
Gestion du portefeuille de projet .....	5
Révision du manuel d'opérations .....	6
Décisions du Conseil d'Administration National en 2020.....	8
Vers une rationalisation des projets d'appui au Secrétariat Technique basée sur 6 fonctions .....	9
Rôle d'Agent de Gestion .....	10
Du Suivi-Evaluation vers le Suivi, Evaluation et Apprentissage .....	11
Le nouveau système de suivi de la stabilisation .....	11
Formalisation du rôle du STAREC dans le suivi et l'évaluation du FCS .....	12
Impact de la COVID-19 sur le FCS .....	13
Défis et risques pour la gestion du FCS.....	14
<b>Réalisations du FCS par province .....</b>	<b>22</b>
Ituri.....	22
Programme d'appui au processus FRPI au Sud-Irumu (« Irumu-Djugu ») .....	23
Programme Djugu (« Irumu-Djugu ») .....	23
Données SMS pour l'Ituri .....	23
Nord-Kivu .....	29
Programme Kitshanga (« Autour de Kitshanga »).....	30
Programme Beni (« Beni territoire ») .....	31
Programme Ruzizi, Moyens et Hauts Plateaux et Fizi (« Plaine de la Ruzizi, Moyens et Hauts Plateaux d'Uvira et de Mwenga (+Basile) » et « Fizi Territoire ») .....	32
Données SMS pour le Sud-Kivu .....	33
<b>Annexes.....</b>	<b>48</b>
Annexe 1 : Outil de gestion de portefeuille (Pipeline) FCS .....	48
Annexe 2 : Synthèse des cadres programmatique et de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024.....	53
Le cadre de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024 .....	53

Le cadre programmatique de l'ISSSS 2020-2024 .....	54
Annexe 3 : Objectives prioritaire de stabilisation.....	56
Objectives prioritaire de stabilisation au Sud Kivu (approuvés) .....	56
Objectives prioritaire de stabilisation au Nord Kivu (proposition) .....	57
Proposition d'Objectives prioritaire de stabilisation en Ituri (proposition).....	57

## Introduction

L'année 2020 a représenté une nouvelle phase dans la programmation du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS). Avec le démarrage de huit projets, l'année 2020 est sa plus grande année de programmation active. Les évaluations finales des projets précédents ont plaidé en faveur de processus et de procédures opérationnelles plus simples, de consortiums plus petits, de programmes plus ciblés axés sur le dialogue démocratique et le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales (ONG) congolaises. Par conséquent, la révision du manuel d'opérations approuvée en début de l'année 2020 a donné plus de flexibilité au Secrétariat Technique du fonds pour approuver les changements programmatiques, tout en révisant le rôle des Conseils d'Administration Provinciaux (CAP) afin qu'ils supervisent la stratégie plutôt que les programmes. Cette révision a également permis aux ONG congolaises de diriger des consortiums et a encouragé des consortiums plus petits pour des programmes plus gérables.

Cette année, en Ituri, un nouveau programme a été lancé dans le territoire de Djugu abordant le dialogue démocratique, la restauration de l'autorité de l'État (RAE), et le retour, la réintégration et la relance socio-économique (RRR). Deux projets supplémentaires dans le Sud du territoire d'Irumu ont soutenu la mise en œuvre du processus FRPI. Au Sud-Kivu, le projet *Tujenge Pamoja kwa Ajili ya Amani* (Alerte Internationale ; 00106007) a pris fin et trois nouveaux projets menés par ZOA, Interpeace et Catholic Organization for Relief and Development Aid (CORDAID) ont démarré. Enfin, au Nord-Kivu, le Secrétariat Technique a révisé le projet Ensemble pour Beni (OIM ; 00111136) pour y inclure la reconstruction de la Mairie de Beni et le projet *Njia Za Makabuliano* (Alerte Internationale ; 00113419) a reçu une extension budgétaire jusqu'à fin février 2021.

## Gestion du FCS

En 2020, le FCS a reçu 4 450 220 USD des Pays-Bas, de la Suède, de la Norvège et du Royaume-Uni<sup>1</sup>. Le fonds a transféré 22 325 362 USD à ses partenaires de mise en œuvre et a eu un portefeuille de programmation active de 28 571 142 USD, il s'agit du plus gros portefeuille actif depuis l'ouverture du fonds en 2015 (voir Tableau 11, page 49).

### Gestion du portefeuille de projet

Un total de six appels à propositions a été publié pour chacun desquels une session d'information pour les organisations intéressées a été organisée par la cellule de gestion du Fonds de l'Unité d'appui à la Stabilisation de la MONUSCO (UAS) en collaboration avec les équipes terrain du Programme de Stabilisation et de Reconstruction du Gouvernement (STAREC) et de l'UAS. Le Fonds a organisé trois comités d'évaluation technique pour sélectionner les différentes propositions.

Huit projets ont été lancés au cours de l'année 2020 (voir Tableau 1). Les équipes en charge de chaque projet ont reçu une formation sur les obligations contractuelles en tandem avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Agent de Gestion (AG) du FCS. Cette formation comprend un aperçu des règles et des procédures régissant le projet à partir du manuel d'opérations et, dans le cas des organisations participants non-Nations Unies (PNUNO), du programme et des procédures d'opérations du PNUD. Ceci comprend l'Approche harmonisée de remise d'espèces (HACT), le remplissage des formulaires d'autorisation de financement et de confirmation des dépenses (FACE), les exigences en matière de production de rapports, les exigences de visibilité, la politique anti-fraude du PNUD et les modalités de dénonciation de fraude ainsi que les conséquences en cas de non-respect des obligations contractuelles envers le FCS.

Tableau 1: Projets lancés par le FCS en 2020

Titre du projet	Province	Partenaire de mise en œuvre	Budget (en USD)	Pilier
Ensemble pour la Sécurité et la Paix au Sud-Kivu (00123982)	Sud-Kivu	CORDAID	2 808 000	RAE, WPS
Mchango wetu kwa Amani (00124130)	Sud-Kivu	Interpeace	756 000	Dialogue démocratique
Udongo Na Ufugaji Kwa Ajili Ya Amani (00124131)	Sud-Kivu	ZOA	2 916 000	RRR, WPS
Pamoja kwa Djugu/Ensemble pour Djugu (00121567)	Djugu	SFCG	1 080 000	Dialogue démocratique
Ensemble pour la Sécurité et la Paix A Djugu (00123593)	Djugu	CORDAID	2 484 000	RAE, WPS
Pour un Djugu Pacifique (00123594)	Djugu	DRC	3 024 000	RRR, WPS
Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants de la Force de résistance patriotique d'Ituri (FRPI) (00111136)	South Irumu	OIM	3 200 000	RRR

<sup>1</sup> A travers le Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCDO)

<b>Baraza ya Kukamilisha Amani (00121568)</b>	South Irumu	ACIAR	540 000	Dialogue démocratique, WPS
---	----------------	-------	---------	----------------------------------

Source : *Multi-Partner Trust Fund Office Gateway, 2021*

## Révision du manuel d'opérations

À la suite des larges consultations effectuées en 2019, le Conseil d'Administration National du Fonds (CAN) a approuvé en février 2020 la révision du manuel d'opérations du FCS. Cette révision répond à plusieurs recommandations de la part des partenaires financiers et techniques du FCS ainsi que des leçons apprises depuis la dernière révision effectuée en 2017. La synthèse des principaux changements effectués est disponible ci-dessous (voir Tableau 2).

*Tableau 2: Synthèse des principaux changements effectués au manuel des opérations*

Thématique	Changement effectué	Justification
<b>Structures de gouvernance du FCS</b>	<p>Le CAP est désormais un organe stratégique qui valide les priorités par province. Les décisions programmatiques sont approuvées au niveau technique par le Secrétariat Technique provincial.</p> <p>Les contributeurs aux FCS ne font plus partie du CAP. Les fonctions du Secrétariat Technique provincial et du national sont distinctes</p>	<p>Les responsabilités entre le CAN, le CAP et le Secrétariat Technique sont réparties entre l'allocation des fonds, la définition des priorités stratégiques et la prise de décisions opérationnelles. Cela permet de mettre en place des programmes plus flexibles qui répondent au contexte.</p> <p>La séparation des tâches entre le Secrétariat Technique provincial et national permet au Secrétariat Technique national de jouer un rôle plus important au niveau national, en termes d'engagement politique et de coordination.</p>
<b>Fenêtres de financement</b>	<p>Le temps requis pour allouer des fonds dans la cadre d'une allocation standard est désormais de 14 semaines. Le Secrétariat Technique provincial approuve les projets sur la base de la recommandation du Comité d'Évaluation Technique.</p> <p>Les allocations spécifiques sont gérées par le biais d'une liste de partenaires (<i>roster</i>) dans laquelle les partenaires sont présélectionnés par le Secrétariat Technique et approuvés par le CAN</p>	<p>Les deux modalités permettent des allocations de fonds plus rapides et adaptées au contexte. Les contributeurs du FCS ne sont invités à donner leur accord qu'une seule fois.</p>
<b>Eligibilité au financement FCS</b>	Les organisations congolaises peuvent se porter candidates seules	Ce changement a été effectué pour s'aligner sur la politique de l'agent

	<p>ou en tant que chefs de file d'un consortium, à condition d'avoir obtenu un minimum de 70% dans les micro-évaluations du HACT</p>	<p>de gestion et préparer le terrain pour le développement de partenariats stratégiques de longue durée avec des organisations congolaises, dont beaucoup sont mieux placées pour mettre en œuvre des activités liées au dialogue démocratique et à certaines activités de retour, réintégration et relance socioéconomique.</p>
<b>Redevabilité</b>	Inclusion dans le manuel d'opération d'éléments portants sur la gestion de performance, lutte contre la fraude et autres incidents entraînant une perte financière, lutte contre l'exploitation et abus sexuels ainsi que mesures de conformité	Cette section a été créée pour définir des critères de performance et établir des conséquences claires en cas de mauvaise gestion des programmes et de fraude conformes aux règles et les procédures de l'agent de gestion.
<b>Procédures de modification de projet</b>	Le Secrétariat Technique provincial approuve désormais toutes les modifications de projets, dans le respect des règles et règlements du FCS, des objectifs prioritaires de stabilisation et de l'ISSSS, à l'exception des augmentations budgétaires, qui continueront d'être approuvées par le CAN	Ce changement permet aux projets d'être plus flexibles et adaptables au contexte

Source : *Manuel d'opération du FCS, 2020*

Cette mise à jour du manuel permet notamment de réduire le temps nécessaire du processus d'appels à propositions (AAP) à 14 semaines (voir Tableau 3). Avant la révision, le processus précédent devait durer 24 semaines mais était souvent beaucoup plus long dans la pratique allant jusqu'à près d'un an entre le lancement de l'AAP et le démarrage effectif du projet. Bien que le manuel ait été mis à jour, le délai entre le lancement de l'AAP et le lancement du projet peut toujours être amélioré. Sur base de son expérience en 2020, le FCS demandera désormais la micro-évaluations HACT au moment où un partenaire est choisi pour la phase de finalisation de sa proposition afin d'éviter les retards (cas d'Interpeace et ZOA au Sud-Kivu). Une coordination plus étroite avec le département des contrats du PNUD est nécessaire pour traiter plus rapidement les demandes d'accords de parties responsables (« *Responsible Party Agreements* ») entre l'AG et les PNUNOs. La réduction du délai entre les décisions d'allocations et le lancement des AAPs correspondants reste un défi auquel s'attaquera le secrétariat technique en 2021.

L'inclusion des ONG congolaises comme partenaire éligible signifie que le FCS passe désormais à une contractualisation directe entre l'AG et les ONG congolaises. Le FCS espère attirer les propositions des organisations congolaises spécialisées notamment pour son appel à proposition pour Beni-Ville qui sera lancée en début 2021.

Tableau 3: Les AAP lancés en 2020

Projet	Province	Date de lancement de l'AAP	Date de démarrage du projet	Nombre de semaines	Raison du retard
Ensemble pour la Sécurité et la Paix au Sud-Kivu <b>(CORDAID ; 00123982)</b>	Sud-Kivu	19 juin	01 octobre	14 semaines et 6 jours	RAS
Mchango wetu kwa Amani <b>(Interpeace ; 00124130)</b>	Sud-Kivu	19 juin	01 novembre	19 semaines et 2 jours	Les partenaires ont besoin de micro-évaluations
Udongo Na Ufugaji Kwa Ajili Ya Amani <b>(ZOA ; 00124131)</b>	Sud-Kivu	19 juin	01 novembre	19 semaines et 2 jours	Les partenaires ont besoin de micro-évaluations
Pour un Djugu Pacifique <b>(DRC ; 00123594)</b>	Ituri	18 mai	01 septembre	15 semaines et 1 jour	Les partenaires ont demandé un mois supplémentaire pour préparer le démarrage du projet
Ensemble pour la Sécurité et la Paix A Djugu <b>(CORDAID ; 00123593)</b>	Ituri	18 mai	01 septembre	15 semaines et 1 jour	Les partenaires ont demandé un mois supplémentaire pour préparer le démarrage du projet

Source : Cellule de gestion du FCS de l'UAS, 2021

### Décisions du Conseil d'Administration National en 2020

En 2020, le CAN, co-présidé par la Vice Première ministre, Ministre du Plan Son Excellence Madame Elysée Munembwe Tamukumwe et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire Monsieur David McLachlan-Karr, s'est réuni le 18 février et le 10 août. Les décisions des réunions du CAN de 2020 sont reprises ci-dessous (voir Tableau 4).

Tableau 4: Décisions du CAN en 2020

Date du CAN	Décisions prises
<b>18 février 2020</b>	<p>1. L'approbation des allocations programmatiques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. 5 000 000 USD pour Djugu en province de l'Ituri pour le Retour, Réintégration et Relance socioéconomique (RRR), Restauration de l'Autorité de l'État (REA), Femmes, Paix et Sécurité (FPS) ;</li> <li>b. 700 000 USD pour Kitshanga en province du Nord-Kivu pour le Dialogue Démocratique ;</li> </ul>

	<p>c. 6 000 000 USD pour Kalehe, Plaine de la Ruzizi, Moyens et Hauts Plateaux en province du Sud-Kivu pour le Dialogue Démocratique, REA, RRR, Femmes, Paix et Sécurité (FPS).<sup>2</sup></p> <p>2. L'approbation du manuel des Operations FCS révisé.</p> <p>3. L'approbation des extensions des projets de fonctionnement jusqu'au 31 décembre 2020 de 314.228,71 USD pour le Suivi et Evaluation, 187.461,01 USD pour les coûts directs FCS et 121 817,16 USD pour l'Agent de Gestion FCS.</p>
<b>10 août 2020</b>	<p>1. L'approbation des allocations programmatiques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. 4 100 000 USD pour Bwito Nord – Sud Lubero dans la province du Nord-Kivu pour le Dialogue Démocratique, RRR, FPS.</li> <li>b. 540 000 USD pour Béni-Ville et ses environs dans la province du Nord-Kivu pour le Dialogue Démocratique.</li> <li>c. 741 355 USD pour l'appui au Secrétariat Technique dans la mise en œuvre de ses fonctions : l'engagement politique et le plaidoyer, la coordination, le renforcement des capacités et le conseil technique et l'appui aux politiques.</li> </ul> <p>2. L'approbation des extensions des projets de fonctionnement jusqu'au 31 décembre 2021 de 655 583 USD pour le Suivi et Évaluation, 404 999 USD pour les coûts directs FCS et 159 511 USD pour l'Agent de Gestion FCS.</p>

Source : Communiqués des réunions du CAN, 2020

#### Vers une rationalisation des projets d'appui au Secrétariat Technique basée sur 6 fonctions

Suite aux décisions du CAN du 10 août 2020. Le FCS placera à partir du 01 Janvier 2021 ses quatre projets mise en œuvre par le PNUD (1- Suivi et évaluation, 2- Cellule gestion du FCS, 3- Agent de gestion et 4- Appui au Secrétariat Technique) sous deux nouveaux projets contribuant à une seule théorie du changement (pour permettre d'assurer une cohérence stratégique entre tous les services de l'UAS. Ces deux projets sont :

- « Appui au Secrétariat Technique de l'ISSSS - Fonctions substantives », couvrant les fonctions de (i) engagement politique, (ii) coordination, (iii) conseil technique et appui aux politiques, et (iv) renforcement de capacités.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Le projet de dialogue démocratique d'Interpeace porte sur les groupes armés et la stratégie de la désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation et, à ce titre, concerne l'ensemble de la province. Les sujets traités par les autres projets, quant à eux, sont plus spécifiques à un lieu. Les conflits causés par la transhumance, par exemple, se produisent à Fizi et Ruzizi.

<sup>3</sup> Le financement du FCS pour ces fonctions substantives a permis de mettre en place la nouvelle approche autour de ces services à valeur ajoutée. Il est important de noter que ce financement n'est pas exclusif : en effet, en fin 2020 les Pays Bas ont accepté d'allouer une contribution supplémentaire directement au PNUD pour permettre d'approfondir les fonctions d'engagement politique et conseil technique et cette approche constitue un mécanisme de financement potentiel pour l'avenir. Le rapport continuera à faire la distinction entre les actions financées par le fonds et les actions financées bilatéralement en dehors du FCS par les donateurs. En fonction des perspectives de partenariats, par souci de clarté il est possible et souhaitable que les fonctions substantives exercées par l'UAS, et actuellement supportées financièrement en partie par le Fonds de Cohérence, soient couvertes par d'autres financements.

- « Appui au Secrétariat Technique de l'ISSSS - Fonctions de gestion », couvrant la fonction de gestion programmatique (cellule de gestion du FCS de l'UAS et fonction d'agent de gestion du PNUD), ainsi que la fonction de suivi-évaluation et apprentissage.

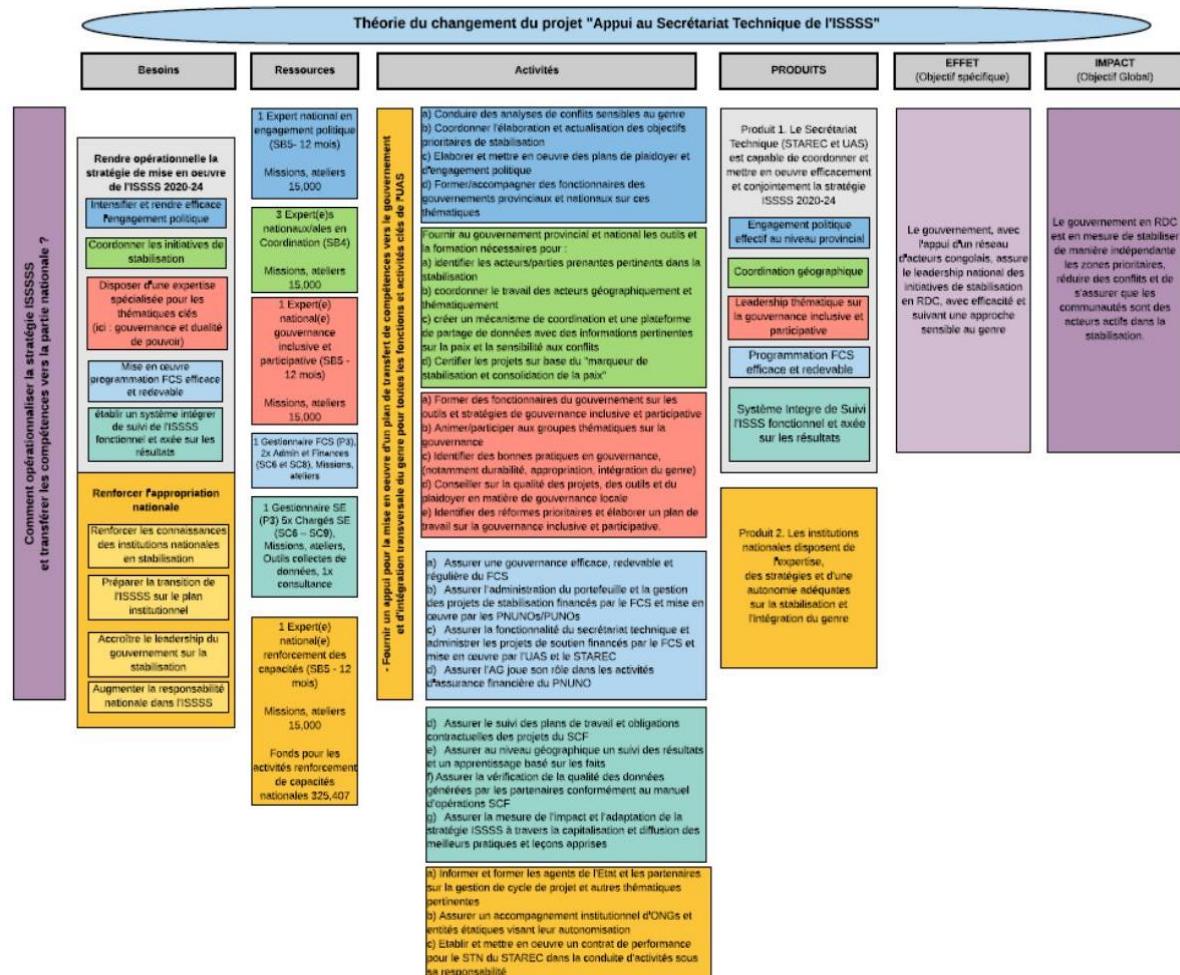
Les deux projets d'Appui au Secrétariat Technique de l'ISSSS contribuent à l'objectif spécifique suivant : « *Le gouvernement, avec l'appui d'un réseau d'acteurs congolais, assure le leadership national des initiatives de stabilisation en RDC, avec efficacité et suivant une approche sensible au genre* ». Cet objectif est réalisé à travers l'appui au déploiement de six fonctions clefs du Secrétariat Technique de l'ISSSS dans une logique de renforcement du partenariat entre l'UAS et le STAREC et de transfert de compétences vers la partie nationale. Les deux projets combinés permettent d'atteindre les produits attendus suivants (voir Graphique 1, page 11) :

- 1) Le Secrétariat Technique (STAREC et UAS) est capable de coordonner et mettre en œuvre efficacement et conjointement la stratégie ISSSS ;
- 2) Les institutions nationales disposent d'expertise, des stratégies et d'une autonomie adéquate sur la stabilisation et l'intégration du genre (voir Graphique 1, page 11).

### Rôle d'Agent de Gestion

L'AG a reçu 13 806 089 USD en 2020, dont 7 326 298 USD pour Ituri et 6 479 791 USD pour le Sud-Kivu. L'AG a soutenu le Fonds de Cohérence dans la négociation de neuf accords de parties responsables (*Responsible Party Agreements*) avec ACIAR, CORDAID, ZOA, Interpeace, Search For Common Ground (SFCG), Mercy Corps et la RDC. En outre, le PNUD a réalisé deux micro-évaluations pour deux nouveaux partenaires, Interpeace et ZOA. Interpeace a reçu une note de niveau de risque modéré et ZOA une note de risque faible. Cela signifie que les deux partenaires peuvent bénéficier de transferts directs en espèces dans le cadre de l'Approche Harmonisée de Transfert d'Espèces (HACT). L'Agent de Gestion a également soutenu le démarrage du programme de Djugu en Ituri et a organisé des formations sur les obligations contractuelles et le rapport financier avec Danish Refugee Council (DRC), SFCG et CORDAID.

Graphique 1: Théorie de changement des deux projets d'Appui au Secrétariat Technique de l'ISSSS



Source : Projet d'Appui au Secrétariat Technique de l'ISSSS, 2020

## Du Suivi-Evaluation vers le Suivi, Evaluation et Apprentissage

Sur base d'une revue du précédent système de suivi et évaluation de l'ISSSS conduite en Octobre 2019, l'équipe de suivi et évaluation a identifié des points d'amélioration dans le système, notamment au niveau des plan de suivi et évaluation, de la théorie du changement et du cadre logique de la stratégie, de la gestion et contrôle de qualité des données, du rapportage et des besoins de renforcement de qualité des partenaires du FCS et du STAREC. Sur la base de cette revue, le système a connu un changement profond afin de se conformer aux normes et bonnes pratiques de suivi et évaluation (S&E). A partir de novembre 2019, la cellule de S&E de l'UAS a entrepris la refonte du système et l'adoption d'une approche intégrée de suivi, évaluation et apprentissage (SEA) pour le FCS.

### Le nouveau système de suivi de la stabilisation

Afin de concevoir ce nouveau système, une méthodologie participative et systématique a été adoptée, pour commencer à la base afin de comprendre les projets et définir au niveau du programme des extrants (produits) clairs à relier logiquement aux résultats et aux objectifs. Pour ce faire, la cellule de S&E a adopté une approche *bottom-up*, à partir des partenaires de mise en œuvre de l'ISSSS. En l'espace de deux mois,

la cellule a entrepris plusieurs missions dans les provinces afin de se rendre directement sur le terrain pour comprendre le travail des partenaires et inclure les points de vue des bénéficiaires.

Les retours reçus ont mis en évidence des défis qui doivent être relevés par le système de SEA, tels que les besoins suivants :

- Adoption d'une stratégie antifraude solide avec des rôles et responsabilités clairement définis ;
- Définition d'indicateurs adaptés au contexte de la République démocratique du Congo et l'ISSSS, mais standardisés entre projets. En effet, nous avons constaté que la plupart des partenaires utilisaient des indicateurs copiés à la hâte à partir de programmes d'autres États fragiles, comme l'Afghanistan, l'Irak, ou le Sud Soudan, ce qui n'a pas abouti à un résultat significatif.
- Nécessité d'un système flexible. Puisque le contexte varie d'une province à l'autre, le système doit pouvoir s'adapter à chaque contexte en tenant compte des différences et des synergies qui sont présentes.
- Adoption d'un système dynamique et fluide. Le système doit être dynamique et opportun, capable de générer des informations qui peuvent être utilisées pour la gestion continue des projets, permettant ainsi au STAREC, aux partenaires de mise en œuvre et à l'UAS de suivre et d'améliorer les interventions sans attendre les évaluations de fin projet pour déterminer les succès et échecs.
- Approche permettant de capturer les leçons apprises. Le système doit être conçu pour permettre un partage rapide des données entre les projets afin de comparer en permanence les résultats et de créer des preuves pour la prise de décision.
- Visualisation et partage des données. Le système doit inclure des outils de visualisation simple basés sur le web, afin que toutes les parties prenantes concernées puissent visualiser les données en temps réel.
- Besoin de renforcement de capacités. Les partenaires de mise en œuvre et le STAREC doivent développer des compétences sur tout ce qui précède pour générer les preuves nécessaires pour canaliser les financements octroyés vers des réalisations significatives.

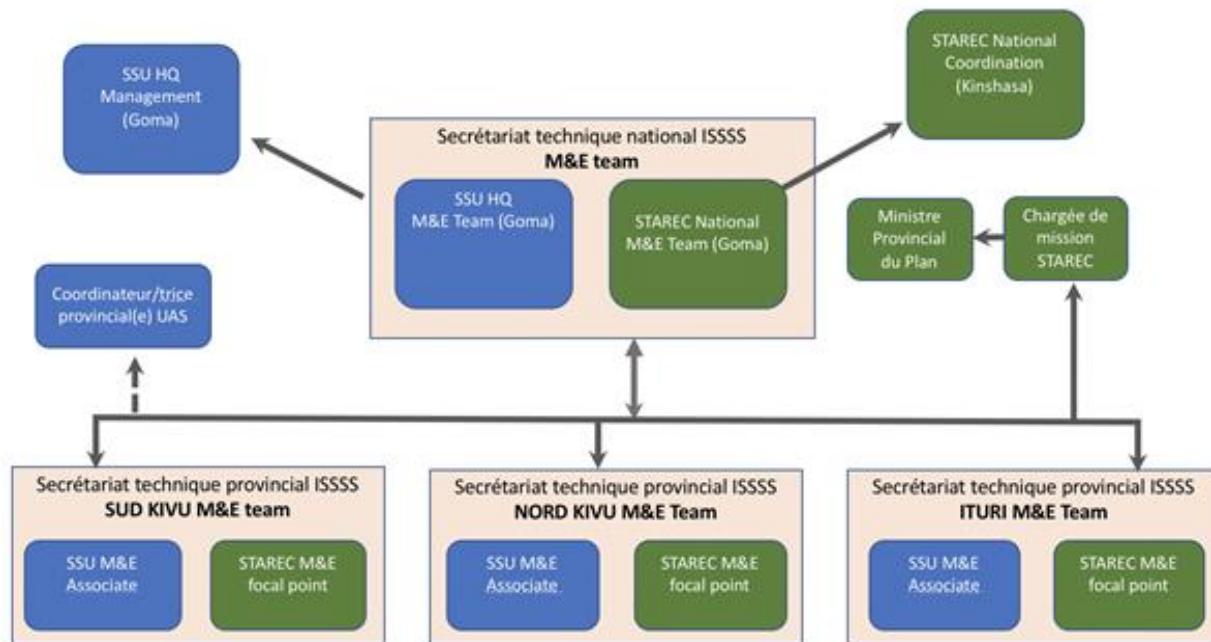
Après avoir présenté les résultats de l'analyse en décembre 2019, la cellule de S&E a commencé à concevoir un système répondant aux besoins identifiés ci-dessus. L'organigramme de la cellule fut révisé, avec une coordinatrice internationale, un expert national en S&E et un expert national en Technologies de l'information et des communications pour le développement au niveau de la coordination de l'UAS, et le déploiement d'un expert national dans chacune des provinces où il y a une programmation du FCS.

Sur base des retours continus d'information des partenaires, la cellule de S&E a rédigé une première ébauche du Système de Monitoring de la Stabilisation (*Stabilization Monitoring System, SMS*) et de ses outils, les a partagés avec le STAREC et les a présentés aux donateurs du FCS en février 2020.

#### Formalisation du rôle du STAREC dans le suivi et l'évaluation du FCS

En juin 2020, une version plus aboutie du système de SEA a été présentée au STAREC national. Estimant que la formation des responsables gouvernementaux au suivi entraînerait l'amélioration des interventions, il a été proposé au STAREC de nommer un point focal de S&E dans chaque province afin de le former et travailler conjointement avec la cellule de suivi et d'évaluation.

Graphique 1: Organigramme fonctionnel de la cellule S&E, Juin 2020



Source : Cellule de S&E de l'UAS, 2020

### Impact de la COVID-19 sur le FCS

La plupart des activités de projet financées par le FCS ont été suspendues à partir du mois d'avril après quoi les partenaires de mise en œuvre (PMO) du fonds ont adapté leurs plans de travail et ont maintenu les activités possibles dans le contexte de la pandémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) afin d'intégrer les mesures barrière de prévention préconisées par les autorités. Pour tous les projets du FCS, les partenaires ont adapté leur plan de travail et leurs activités au contexte, en réduisant le nombre de participants et en imposant la distanciation sociale (à Beni dans le cadre du projet Ensemble pour Beni par exemple les formations sur les activités génératrices de revenus ont été organisées en groupes de moins de 20 personnes) et en suspendant les activités où il n'était pas possible d'appliquer des mesures de prévention ou qui nécessitent des mouvements du personnel dans des lieux où l'accès était restreint (étant donné les restrictions de mouvement mise en place par les autorités de la province du Nord-Kivu dans le premier semestre de 2020 autorisant uniquement mouvement humanitaire ainsi que par leur politiques internes en cette période de crise (particulièrement les ONG internationales et agences des Nations Unies)). Les projets ont progressivement repris leurs activités à partir de juin et n'ont pas été fortement affectés par les restrictions COVID-19. Les partenaires ont continué à respecter les mesures de prévention de transmission imposées par les autorités congolaises notamment concernant le nombre maximum de personnes dans les réunions, et toutes les activités comprenaient le port de masques.

Les missions conjointes STAREC/UAS de soutien et de suivi des programmes de stabilisation en cours sur le terrain ont été interrompues lors du premier semestre mais ont repris au cours de la deuxième partie de l'année. Il en était de même pour la majorité des activités d'engagement politique et de sensibilisation ainsi que des mécanismes de coordination de la stabilisation facilités par l'UAS, qui ont été interrompus lors du premier semestre en raison du peu d'activités en cours sur le terrain. L'UAS a cependant continué

à fournir ses conseils techniques destinés aux partenaires de stabilisation non financés par le FCS à travers les réunions virtuelles et les communications électroniques afin de soutenir les partenaires de l'ISSSS financés bilatéralement actuellement focalisés sur le développement et le raffinement de leurs projets.

Le développement de programmation additionnelle du FCS s'est poursuivi comme prévu au cours de 2020, les consultations des parties prenantes et les consultations interne au Secrétariat Technique s'étant effectuées virtuellement, par téléphone et occasionnellement en personne, et dans le respect des mesures de prévention de la COVID-19. La gestion du portefeuille de projets FCS n'a pas été affecté par la pandémie, avec huit nouveaux projets lancés en 2020 dans les provinces de l'Ituri et du Sud-Kivu.

### Défis et risques pour la gestion du FCS

Des défis restent à relever pour le FCS en 2021 notamment au niveau de la complexité des règles et procédures qui constituent encore une barrière à l'accès aux ONG congolaises qui sont éligibles de mener des projets du FCS depuis février 2020.

Le Fonds doit aussi constamment jongler entre consensus et performance, le lancement des AAP par exemple, nécessite la contribution du gouvernement provinciale, de la MONUSCO et du Secrétariat Technique, et l'obtention d'un accord entre ces différentes parties prenante peut prendre du temps.

Les révisions et les extensions de projets qui doivent être approuvées par le STAREC et l'UAS et tant que Secrétariat Technique sont également un défi, les priorités du STAREC et de l'UAS ne s'alignent pas toujours, et peuvent changer en cours du projet. Lors de la demande de prolongation sans coût du projet Ensemble pour Beni, le STAREC et le gouvernement provincial ont exigé que le projet soit révisé pour inclure la construction de la mairie. Ce bâtiment ne correspondait pas aux objectifs initiaux du projet, mais a été approuvé à condition qu'il soit rattaché à la restauration de l'autorité de l'État.

Tableau 5: Risques et mesures d'atténuation en place

Risque identifié	Probabilité	Conséquence de l'occurrence du risque	Impact (1 à 5)	Raison pour le risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité pour l'atténuation
1 Inefficacité de l'architecture du Fonds	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impossibilité d'approuver les projets ;</li> <li>• Absence d'accord sur la répartition des Fonds ;</li> <li>• Lenteur des décaissements ;</li> <li>• Cassure des relations entre les parties prenantes dû à la poursuite d'intérêts individuels ;</li> <li>• Perte de confiance dans le Fonds et de son administration ;</li> <li>• Incapacité à sécuriser la cohérence avec les bailleurs de fonds bilatéraux qui voudraient soutenir l'ISSSS et en conséquence un manque de coordination et cohérence et de cohérence dans les interventions mises en œuvre à l'est ;</li> <li>• Incapacité à sécuriser des fonds additionnels pour le FCS</li> </ul>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les CAN ne se rencontrent pas régulièrement ;</li> <li>• Faible participation aux réunions des CAN ;</li> <li>• Mauvaises relations de travail entre les administrateurs du Fonds, le gouvernement les bailleurs ;</li> <li>• Existence d'agenda bilatéraux/institutionnels ;</li> <li>• Faible capacité de susciter un consensus ;</li> <li>• Confusion des rôles et responsabilités entre le ST, AG et AA</li> <li>• Capacité insuffisante du ST</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À courte terme, fixer des priorités claires et les revoir régulièrement ;</li> <li>• Fixer des délais clairs pour la prise de décision et déterminer les mesures de performance clés autour de la prise de décision et assurer un suivi des performances ;</li> <li>• Développement, approbation et révision régulière du manuel d'opérations</li> <li>• Etablir des rôles et des responsabilités claires et la redevabilité entre le ST, AG, et AA</li> <li>• Développer de système de coordination géographique et thématique pour les projets de stabilisation et consolidation de la paix</li> <li>• Déterminer les besoins en capacité du Secrétariat Technique et assurer l'existence d'une stratégie claire de gestion à courte terme dans l'attente des recrutements de nouvelles capacités au sein de l'équipe</li> <li>• Examen annuel de l'efficacité du FCS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAN</li> <li>• Secrétariat Technique</li> </ul>
2 Mauvaise coordination avec l'aide bilatérale	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incapacité à s'accorder sur une approche coordonnée en soutien à l'ISSSS avec les bailleurs bilatéraux ;</li> <li>• Incapacité à encourager des financements bilatéraux coordonnées pour la mise en œuvre de l'ISSSS révisée ;</li> <li>• L'opportunité d'obtenir des fonds à l'appui d'une approche cohérente est perdue et les fonds ne sont pas utilisés en</li> </ul>	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bailleurs et les agences se concentrent sur la provision de réponses à des pressions internes de performance et de décaissement ; Polarisation de l'opinion au sujet de l'approche à suivre dans le soutien de la stabilisation dans l'est ;</li> <li>• Manque d'intérêt et/ou de capacité des principales parties prenantes dans le FCS à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen annuel de l'efficacité du FCS ;</li> <li>• Déterminer une stratégie et mécanisme claire pour la coordination avec les autres projets de stabilisation et consolidation de la paix ;</li> <li>• Bailleurs de fonds bilatéraux sont membres de la structure de gouvernance plus large du STAREC/ISSSS ;</li> </ul>	<p>CAN National</p> <p>ST avec le soutien des bailleurs</p>

Risque identifié	Probabilité	Consequence de l'occurrence du risque	Impact (1 à 5)	Raison pour le risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité pour l'atténuation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>appui à l'ISSSS dans l'est de la RDC ;</li> <li>Allocation inefficace des ressources dans la mise en œuvre de l'ISSSS et - par exemple duplications, éparpillement/saupoudrage, manque de priorisation, et de coordination au</li> <li>Atteinte à la réputation des administrateurs du Fonds résultant en une perte de confiance de la part des bailleurs et/ou du Gouvernement en l'ISSSS.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>coordonner avec l'aide provenant d'autres canaux ;</li> <li>Manque d'information au niveau provincial au sujet de l'ISSSS et du FCS provenant de la structure de gouvernance intégrée ;</li> <li>Manque d'information de la part des bailleurs bilatéraux ;</li> <li>Structures de gouvernance dysfonctionnelles / procédures complexes qui conduisent aux mêmes conséquences que celles décrites par rapport au risque</li> <li>Agendas individuels/bilatéraux/institutionnels ou règles et règlements bureaucratiques.</li> </ul>	Partage des décisions de financement faites par les bailleurs de fonds bilatéraux avec le Secrétariat Technique ; <ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à la tenue régulière des réunions du Forum des Bailleurs de la Stabilisation et que l'opportunité de ces réunions soit utilisée afin de partager des informations et rechercher une appropriation et un accord sur l'agenda ISSSS ;</li> <li>mise à jour régulière de la coordination géographique pour les initiatives de stabilisation et consolidation de la paix au niveaux provinciaux</li> </ul>	
3 Répercussions préjudiciables de processus politiques en relation à l'architecture du Fonds	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>processus de prise de décision du Fonds est ralenti ;</li> <li>Impossibilité d'approuver les projets dû à des tentatives fortes d'influencer le processus de sélection ;</li> <li>Incapacité de prendre des décisions dans les CAN ;</li> <li>Retards dans le décaissement des Fonds ;</li> <li>Atteinte à la réputation des administrateurs du Fonds et/ou du Gouvernement menant à la réalisation des risques 1 et 2 ci-dessus ;</li> <li>Compétition entre les ministères et perte d'appropriation du Gouvernement dans la stabilisation.</li> </ul>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>mauvaises relations entre les dirigeants politiques et / ou des changements fréquents dans l'administration ;</li> <li>Elections ;</li> <li>Ineffectivité de l'Etat/capacités ;</li> <li>Agenda individuels/institutionnels ;</li> <li>Prise de décision au niveau provinciale devient fortement influencée par, ou dépendante, de la prise de décision au niveau national ;</li> <li>Le rôle et les responsabilités du STAREC sont cooptés.</li> <li>L'ordonnance STAREC n'est pas renouvelée et aucun partenaire gouvernemental ne travaille à la stabilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>coordination étroite entre les agences de coopérations et le corps diplomatique et plaidoyer cohérent et approuvé par les bailleurs et les ambassades ; dialogue politique ;</li> <li>Travail avec des niveaux multiples de l'administration et du gouvernement ;</li> <li>Assurer la capacité et l'engagement de la coordination du Programme STAREC ;</li> <li>Revoir les processus de prise de décision ;</li> <li>Dernier recours : Fermer le Fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CAN</li> <li>Bailleurs</li> <li>Secrétariat Technique</li> </ul>

Risque identifié	Probabilité	Consequence de l'occurrence du risque	Impact (1 à 5)	Raison pour le risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité pour l'atténuation
4 L'allocation des Fonds n'est pas alignée sur les objectifs stratégiques et/ou les allocations du Fonds sont mal priorisées	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'impact des interventions par rapport aux objectifs du Fonds et de l'ISSSS;</li> <li>• Fonds sont trop dispersés pour permettre une approche suffisamment holistique et intégrée, l'impact des fonds est miné;</li> <li>• Atteintes à la réputation des administrateurs du Fonds et aux structures de gouvernance du STAREC/ISSSS mine la capacité à mobiliser ou des contributions additionnelles au SCF ;</li> <li>• Désengagement du Gouvernement ou des contributeurs ;</li> <li>• Incapacité à atteindre les objectifs du FCS ;</li> <li>• Exacerbations des disparités socioéconomiques et/ou griefs politiques ; contribution au conflit.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de consensus entre les parties prenantes sur le but/finalité du Fonds ;</li> <li>• Faible capacité du ST ;</li> <li>• Faibles capacités de prise de décision des CA ;</li> <li>• Pressions exercée pour allouer les financements à des activités trop diverses et nombreuses et/ou dans la poursuite d'intérêts individuels/institutionnels ;</li> <li>• Pression de décaissement ;</li> <li>• Résultats des processus de dialogue ne sont pas suffisamment intégrés de manière continue, et pris en compte, dans l'exercice de priorisation des programmes et approches ;</li> <li>• Les risques 1 &amp; 3 sont réalisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une stratégie prioritaire d'allocation approuvée par le CAN qui comprend un mécanisme pour assurer que les résultats des processus de dialogue continuent d'être à la base de la prise de décision ;</li> <li>• Organisation de consultations régulières avec les parties prenantes (au sein et au-delà du Fonds) sur la politique et les objectifs du Fonds ;</li> <li>• Existence de TdR clairs pour les CAN et clarification de leurs relations avec les structures de niveau stratégique emmenées par le Gouvernement ;</li> <li>• Réunions régulières des Conseils d'administration et des Comités Techniques</li> <li>Conjointement au niveau provincial ;</li> <li>• Les critères de sélection des projets respectent les principes de l'ISSSS ;</li> <li>• Communication, dans des délais opportuns, des dépenses futures prévues par les bailleurs ;</li> <li>• Développent du manuel d'opérations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAP</li> <li>• Secrétariat technique</li> </ul>
5 Faible capacité et contribution du Gouvernement (y compris STAREC)	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des contributions des bailleurs dans le FCS ;</li> <li>• Atteintes aux résultats/impact du Fonds et à la réputation de l'administration du Fonds, l'approche ISSSS/stabilisation et/ou du Gouvernement ;</li> </ul>	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de compréhension des rôles et des responsabilités entre le STAREC et d'autres ministères ;</li> <li>• STAREC conçoit son rôle en tant que partenaire d'exécution et entre en concurrence avec les ministères pour l'obtention de financements ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le rôle de la coordination du STAREC au sein du Secrétariat Technique est défini ;</li> <li>• Assurer la transparence sur les rôles et responsabilités de la coordination du STAREC et son budget/soutien avec les bailleurs et les partenaires de mise en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Unité d'appui à la stabilisation /Secrétariat Technique</li> <li>• CAN (pour approbation et suivi)</li> </ul>

Risque identifié	Probabilité	Consequence de l'occurrence du risque	Impact (1 à 5)	Raison pour le risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité pour l'atténuation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les interventions nuisent – exacerbations des disparités socioéconomiques et/ou des griefs politiques ; contribution au conflit ;</li> <li>• Lenteur dans l'achèvement des résultats et dans les opérations du Fonds ;</li> <li>• Incapacité d'atteindre les objectifs du Fonds concernant la cohérence et le caractère intégré de l'approche.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de coordination et d'appropriation par les ministères au niveau national et provincial ;</li> <li>• La contribution du Gouvernement et ses décisions sont guidées par des intérêts individuels.</li> </ul>	<p>œuvre et du gouvernement grâce à l'élaboration du budget du TS ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les besoins en capacité au sein du STAREC ;</li> <li>• Réunions régulières du Comité Technique Conjoint afin d'assurer une communication forte entre la coordination du STAREC et le ST, et les ministères ;</li> <li>• Stopper le soutien au Fonds si nécessaire.</li> </ul>	
6	Faible capacité des partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des contributions des bailleurs dans le FCS ;</li> <li>• Atteintes aux résultats/impact du Fonds et à la réputation de l'administration du Fonds, l'approche ISSSS/stabilisation et/ou du Gouvernement ;</li> <li>• Les interventions nuisent – exacerbations des disparités socioéconomiques et/ou des griefs politiques ; contribution au conflit ;</li> <li>• Lenteur dans l'achèvement des résultats et dans les opérations du Fonds ;</li> <li>• Incapacité d'atteindre les objectifs du Fonds concernant la cohérence et le caractère intégré de l'approche.</li> </ul>	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des projets et programmes pas suffisamment rigoureuse ;</li> <li>• Souhait et/ou besoin de dépenser ou la quantité plutôt que la qualité prévaut dans la sélection des projets ;</li> <li>• Manque d'engagement des bailleurs ou du Gouvernement durant les réunions des CA ou les décisions sont prises ;</li> <li>• Suivi insuffisant des performances des partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TS définit des critères clairs et stricts de sélection des projets et programmes pour la prise de décisions aux réunions des CA ;</li> <li>• Réunions régulières des CA et forte participation des principales parties prenantes et des membres ayant un pouvoir de prise de décision ;</li> <li>• Dialogue, mécanismes spéciaux pour construire la confiance ;</li> <li>• Suivi régulier des activités sur le terrain ;</li> <li>• Les rapports narratifs sont revus rigoureusement par le TS et les problèmes portés à la connaissance des CA.</li> <li>• mise en œuvre de système suivi, évaluation et apprentissage</li> <li>• mise en œuvre de système ISSSS Anti-Fraude</li> <li>• coordination étroite entre la cellule FCS et la cellule SEA pour comparer les dépenses avec les mises en œuvre des activités</li> </ul>	1. Secrétariat Technique

Risque identifié	Probabilité	Consequence de l'occurrence du risque	Impact (1 à 5)	Raison pour le risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité pour l'atténuation
7 Degré de prise de risque accepté par rapport aux objectifs du Fonds	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lenteur dans la prise de décision et des progrès dans l'accomplissement des objectifs du Fonds ;</li> <li>• Prise de décision concernant les programmes ne se fondent pas sur le besoin d'assurer une approche basée sur les résultats et focalisée sur les intrants, et mine les principes de l'ISSSS ;</li> <li>• Renforcement limité des capacités et systèmes du Gouvernement et des ONG nationales et affaiblissement de la stratégie de sortie du Fonds ;</li> <li>• Appropriation limité du Fonds par le Gouvernement et les risques 1, 2, 3 et 4 se réalisent ;</li> <li>• Opportunités ne sont pas saisies en raison du manque d'attrait d'une prise de risque ou de l'aversion à la prise de risque.</li> </ul>	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tolérance zéro des bailleurs envers les risques fiduciaires limite la capacité opérationnelle du Fonds ;</li> <li>• Propensions à la prise de risque divergentes entre les parties prenantes ;</li> <li>• Bailleurs ne sont pas ouverts, ou ne reconnaissent pas, le besoin de tester l'approche et n'acceptent pas qu'il puisse y avoir des échecs ;</li> <li>• Changement significatif du contexte politique et/ou sécuritaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères pour le développement et la sélection des projets sont approuvés et revus régulièrement ;</li> <li>• Développement et revue régulière du Manuel d'opérations ;</li> <li>• Revue régulière de la matrice de risques ;</li> <li>• Encourager un dialogue ouvert avec tous les partenaires et parties prenantes par le biais des structures de gouvernance intégrés ;</li> <li>• Clarification des rôles et responsabilités entre le ST, AG et AA.</li> </ul>	2. CAN 3. Secrétariat Technique
8 L'impact ou les résultats des interventions du fonds sont limités	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des allocations de la part des donateurs au Fonds ;</li> <li>• Diminution de la volonté du gouvernement de travailler sur une approche de stabilisation qui est en ligne avec l'ISSSS révisé et /ou une diminution d'appropriation du gouvernement ;</li> <li>• Remise en cause de l'administration du Fond, du Secrétariat Technique et / ou du gouvernement ce qui pourrait porter atteinte à la capacité d'obtenir</li> </ul>	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions fondées sur un manque de compréhension des contextes et/ou les analyses de conflits et d'impacts sont les résultats de mauvaises conceptions ;</li> <li>• Mauvaise mise en œuvre et manque de flexibilité intégrée dans les interventions ;</li> <li>• Les attentes par rapport aux résultats escomptés sont mal gérées par rapport aux ressources et le caractère innovant de la démarche ;</li> <li>• Manque de ressources dans le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation de mécanismes d'assurance qualité ;</li> <li>• mise en œuvre de système suivi, évaluation et apprentissage</li> <li>• Développements des projets et critères de sélection des projets sont régulièrement approuvés et révisés ;</li> <li>• Prise en compte des leçons retenues et mise en place des meilleures recommandations ;</li> <li>• Assurer la capacité de fonctionnement du TS ;</li> </ul>	• Secrétariat Technique • CAN

Risque identifié	Probabilité	Consequence de l'occurrence du risque	Impact (1 à 5)	Raison pour le risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité pour l'atténuation	
		des fonds alignés ou l'argent supplémentaire dans le SCF.		Fonds ; • Monitoring inefficace ; • Manque de coordination par les donateurs bilatéraux ce qui remet en cause la capacité de développer une approche plus intégrée afin d'obtenir les résultats escomptés par le Fonds ; • Problème de sécurité et le contexte général politique ; • Augmentation des moteurs de conflit en dehors de la portée de l'ISSSS ; • L'accent est mis sur quantité plutôt que sur la qualité par les parties prenantes ; • Les donateurs font le lien entre leurs contributions et des programmes qui ne sont pas dans l'ISSSS	• Rapport semestriel/annuel des résultats et de la performance du Fonds ; • Gestion des attentes grâce à des structures de gouvernance renforcées et rapports réguliers sur le caractère innovant de l'approche et les hypothèses sur lesquelles se fonde la mise en œuvre ; • Surveillance régulière des risques et des analyses consolidées.		
9	Incapacité de surveiller et de vérifier les mises en œuvre et les résultats escomptés	2	4	• Allocations de fonds suite à de mauvaises informations ; • Incapacité par les partenaires des programmes de répondre avec souplesse au contexte menant à la réalisation du risque (6) ; • Baisse des allocations pour le Fond de la part des donateurs ; • Diminution de la volonté du gouvernement de travailler sur une approche de stabilisation qui est en ligne avec l'ISSSS révisé et / ou une diminution d'appropriation du gouvernement ;	• Manque d'accès aux zones en question ; • Manque d'engagement de la part des parties prenantes d'investir suffisamment dans le S&E au sein de la programmation ; • Coûts prohibitifs de la collecte de données ; • Capacité actuelle des partenaires ; • Mauvaise définition des rôles et responsabilités entre les acteurs pour ce qui est du suivi et l'évaluation.	• la phase de lancement de l'Unité de soutien S & E participe à établir les rôles et responsabilités face aux partenaires d'exécution et le Secrétariat technique ; • Mise en place et approbation d'un cadre logique pour la mise en œuvre des projets avec une capacité de rendre-compte ; • Révision semestrielle / rapports sur les résultats et la performance du Fonds ; • La conception et les critères de sélection des projets prennent en compte le cadre logique du S&E. • formation régulière pour les partenaires de mise en œuvre sur le système SEA de l'ISSSS	• Secrétariat technique • Conseils d'Administration Provinciaux

Risque identifié	Probabilité	Consequence de l'occurrence du risque	Impact (1 à 5)	Raison pour le risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité pour l'atténuation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise en cause de l'administration du Fond, du Secrétariat technique et / ou du gouvernement ce qui pourrait porter atteinte à la capacité d'obtenir des fonds alignés ou l'argent supplémentaire dans le SCF.</li> </ul>				
<b>1 0</b> L'échec du gouvernement à respecter les obligations politiques et internationales clés	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'instabilité dans la RDC ;</li> <li>• Les donateurs du Fonds réduisent leur soutien à l'ISSSS et la stabilisation afin de se recentrer plus sur l'aide humanitaire ;</li> <li>• Incapacité d'assurer une coordination et une cohérence entre l'ISSSS et les donateurs bilatéraux qui veulent soutenir ISSSS ;</li> <li>• Incapacité de mobiliser plus de ressources pour le Fonds ;</li> <li>• Les résultats et l'impact du Fonds ne sont pas au rendez-vous et remettent en cause la l'administration du Fond et du Gouvernement ;</li> <li>• Pas de la durabilité des interventions.</li> </ul>	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echéance et risques électoraux prennent le dessus dans les prises de décisions ;</li> <li>• D'autres intérêts rentrent en jeu ;</li> <li>• L'augmentation de l'instabilité politique ou de l'insécurité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tisser des liens solides entre les structures du STAREC / ISSSS et autres instances étatiques décisionnelles ;</li> <li>• Recommandations et messages communs sont liés aux problèmes locaux ;</li> <li>• Assurer des positions communes et messages forts au sein de la communauté internationale - en particulier les bailleurs de fonds les chancelleries diplomatiques pour faciliter une approche sur deux fronts afin de soutenir la stabilisation - faisant usage de réunions DESS avec la MONUSCO,</li> <li>GCP, réunions des chefs de mission à Kinshasa ;</li> <li>• stratégie de communication stratégique au sein du Secrétariat</li> </ul> <p>SCF / technique pour assurer que les messages sont facilement compris par les autres partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat technique</li> <li>• GCP/DSF</li> </ul>

Source : Cellule de gestion du FCS de l'UAS, 2021

## Réalisations du FCS par province

### Ituri

2020 a été marquée par une forte augmentation de la violence envers les civils et les forces de sécurité en Ituri. Une caractéristique clé de la violence est la multiplication des zones touchées et des acteurs impliqués.

Dans les territoires de Djugu et Mahagi, une grande partie des violences, touchant en particulier les communautés Hema et Lendu, a été commise par des jeunes combattants appartenant à un mouvement armé connu sous le nom de Coopérative pour le Développement au Congo (CODECO), une coopérative agro-religieuse fondé en 1978. La violence s'est produite dans le contexte d'un processus de paix et de réconciliation encore incomplet en ce qui concerne la guerre d'Ituri de 1999-2004, ainsi qu'en lien avec des griefs continus fondés sur des tensions et des manipulations autour de l'accès à la terre et de l'identité. Dans le même temps, toute une série de problèmes structurels plus profonds ne sont toujours pas résolus, en particulier les dysfonctionnements de la gouvernance foncière (enclavement, concessions) et de la justice, ainsi que la dualité d'une gouvernance coutumière et étatique concurrente.<sup>4</sup> Dans un contexte d'insécurité grandissante, de nouveaux groupes armés ont également émergés dans le nord du territoire d'Irumu, regroupés sous le nom du Front Patriotique et Intégrationniste du Congo (FPIC).

En 2017, après l'échec du processus de désarmement de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) amorcé en 2014 à Aveba dans le territoire d'Irumu, une nouvelle dynamique de médiation à long terme et sans agenda politique, s'est mise en place à travers le programme ISSSS au Sud-Irumu, notamment à travers du projet FCS *Pamoja Kwa Imani* (00106202, UN Habitat) dont la composante de dialogue démocratique, menée par ACIAR avec les communautés, avait identifié la présence de la FRPI comme question majeure, et leur désarmement comme une priorité que le programme devait aborder. Les négociations officielles entre les autorités et la FRPI, facilitées depuis août 2018 par le programme du FCS avec le soutien du STAREC et de la MONUSCO, ont abouti en août 2019 au pré-cantonnement de 1 127 combattants FRPI (indemnisés et nourris par le Gouvernement) avec près de 2 000 dépendants. Ceci a conduit à une réduction notable de la violence, avec une reprise des activités commerciales et de cultures agricoles. La signature d'un accord de paix entre les FRPI et le gouvernement le 28 février 2020 a contribué à une réduction significative de l'insécurité dans la partie Sud du territoire d'Irumu. Suite à la signature de l'accord, 1128 éléments FRPI ont rejoint le site de pré-cantonnement d'Azita. La date de début des opérations de désarmement et de démobilisation a été repoussée à plusieurs reprises en raison du désaccord entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et la FRPI sur les conditions de désarmement, les questions liées à l'amnistie et à la réintégration dans l'armée.

Dans ce contexte, les objectifs prioritaires de stabilisation de l'ISSSS en Ituri, et donc les priorités du FCS dans cette province, sont les suivantes :

1. Les ex-FPRI sont démobilisés et réintégrés dans leurs communautés
2. Les solutions aux principaux conflits fonciers complexes entre les entités administratives sont mise en œuvre

---

<sup>4</sup> <https://www.gicnetwork.be/violence-and-instability-in-ituri-2/>

3. Les autorités étatiques de sécurité et justice redevables sont déployés et sécurisent (1) les zones délaissées par la FRPI et (2) le territoire de Djugu
4. Les priorités pour la stabilisation du territoire de Djugu sont identifiées

#### [Programme d'appui au processus FRPI au Sud-Irumu \(« Irumu-Djugu »\)](#)

Le 01 Juin 2020, le FCS a lancé deux projets en appui au processus de réintégration communautaire de la Force de résistance patriotique de l'Ituri. Un portant sur le dialogue démocratique (*Baraza ya Kukamilisha Amani* ; ACIAR ; 00121568) et l'autre sur le RRR (Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants de la Force de résistance patriotique d'Ituri ; OIM ; 00121338), ces projets s'inscrivent dans l'accompagnement de la mise en œuvre de l'accord de paix signés entre le Gouvernement de la RDC et la FRPI. Cependant, suite à l'échec répété au cours de la période de rapportage des négociations ainsi que l'ineffectivité des opérations de désarmement de démobilisation et par conséquent de la réintégration communautaire des éléments de la FRPI, le projet RRR a été mis en suspens au cours de sa phase démarrage, et le projet de dialogue démocratique n'a pu qu'accompagner le processus de négociation grâce à son appui aux structures communautaires mises en place, tandis que le reste de ses activités (développement de plans d'actions communautaire, d'un acte d'engagement politique et d'un plan de communication) n'ont pu commencer.

#### [Programme Djugu \(« Irumu-Djugu »\)](#)

Pour faire face aux défis mentionnés dans l'introduction, le 01 Juin 2020 le FCS a lancé un projet de dialogue démocratique (*Pamoja kwa Djugu* ; SFCG ; 00121567) couvrant la zone de Djugu qui s'est suivi par le lancement de deux projets supplémentaires le 01 Septembre 2020, un portant sur le pilier REA (Pour un Djugu Pacifique ; DRC ; 00123594) et l'autre sur le pilier RRR (Ensemble pour la Sécurité et la Paix A Djugu ; CORDAID ; 00123593). Le projet de dialogue démocratique a commencé à mettre en place des structures de dialogue dans la zone de Djugu et d'identifier les points focaux avec lesquels il travaillera au sein des communautés pour jauger les dynamiques dans la zone, et faciliter la résolution de conflit. Le projet a aussi initié les consultations avec les acteurs politiques afin qu'ils s'engagent dans le processus de dialogue de manière formelle ainsi que celles nécessaires pour le développement de plans d'action communautaires inclusifs.

Les projets de REA et RRR ont clôturé leur phase de démarrage au cours de la période de rapportage et n'ont pas encore commencé leurs activités substantives. Ils se concentreront sur le renforcement de l'état de droit et sur la professionnalisation des services de sécurité de manière à renforcer la confiance de la population à leur égard, sur le soutien du système civil de justice pénale ainsi que sur le renforcement des capacités administratives pour gérer et résoudre les litiges fonciers.

#### [Données SMS pour l'Ituri](#)

Etant donné les différences importantes entre territoires, l'analyse des données issues du système de suivi est réalisée par territoire.

#### [Irumu](#)

Étant donné l'importance des structures communautaires dans le processus de stabilisation, les partenaires de mise en œuvre du dialogue démocratique sont tenus de collecter les données portant sur leur fonctionnalité, leur durabilité et leur inclusivité qui sont des composantes de l'index standard de leur durabilité développé par le Secrétariat Technique du FCS et les partenaires de l'ISSSS dans le cadre du

nouveau système de suivi de la stabilisation (SMS). En Irumu, ces données collectées permettent au projet de dialogue démocratique (*Baraza ya Kukamilisha Amani* ; ACIAR ; 00121568) d'identifier les forces et faiblesses des structures communautaires accompagnées, et ainsi d'envisager si nécessaire de mesures pour les rendre plus durables, plus inclusives et/ou plus opérationnelles. Le tableau suivant donne un résumé des résultats obtenus par les structures accompagnées.

Tableau 6: Fonctionnalité, Inclusivité et Durabilité des structures communautaires dans le territoire d'Irumu

#	Nom de la structure	Fonctionnalité <sup>5</sup>	Durabilité <sup>6</sup>	Inclusivité <sup>7</sup>
1	ILP	4	0	2
2	ILP Nyamavi	5	2	2
3	ILP Baviba/centre	5	2	0
4	ILP Boga	4	1	2
5	ILP Bogoro	5	1	2
6	ILP Boloma	4	1	3
7	ILP Bukiringi	5	1	3
8	ILP Chabi	3	1	2
9	ILP Gety	1	1	2
10	ILP Kagaba/Zadu	4	3	3
11	ILP Kasenyi	2	2	3
12	ILP Mitego	4	1	2
13	ILP Nombe	5	1	0
14	ILP Soke	5	0	0
15	ILP Songolo	4	1	3
16	ILP Zunguluka	2	0	3

Source : SMS, 2020

Selon ce tableau, seulement 13% des structures communautaires accompagnées par ACIAR sont à la fois fonctionnelles, durables et inclusives (Initiative local de paix (ILP Kagaba/Zadu et ILP Nyamavi)). Le reste des structures accompagnées fait face à des défis. Elles sont soit seulement à la fois durables et fonctionnelles (13%) ; soit durables et inclusives (13%), soit seulement fonctionnelles (6%), soit seulement durables (50%), soit seulement inclusives (6%).

Au cours de 2020, ACIAR a mené certaines activités, dont la mise en place de cadres de concertation, la communication sur l'évolution du processus FRPI et le recueil des recommandations des parties prenantes au processus FRPI. De plus, des activités de plaidoyer et de négociation ont été menées dans l'optique d'avancer le processus de désarmement et démobilisation du groupe armé. En outre, les ILP en leur

<sup>5</sup> Une structure est dite fonctionnelle lorsqu'elle obtient un score d'au moins 3 sur 6 des sous-critères de la fonctionnalité.

<sup>6</sup> Une structure communautaire est considérée comme durable, lorsqu'on obtient un score minimum de 2 sur 4 points des sous-critères de cette composante de durabilité.

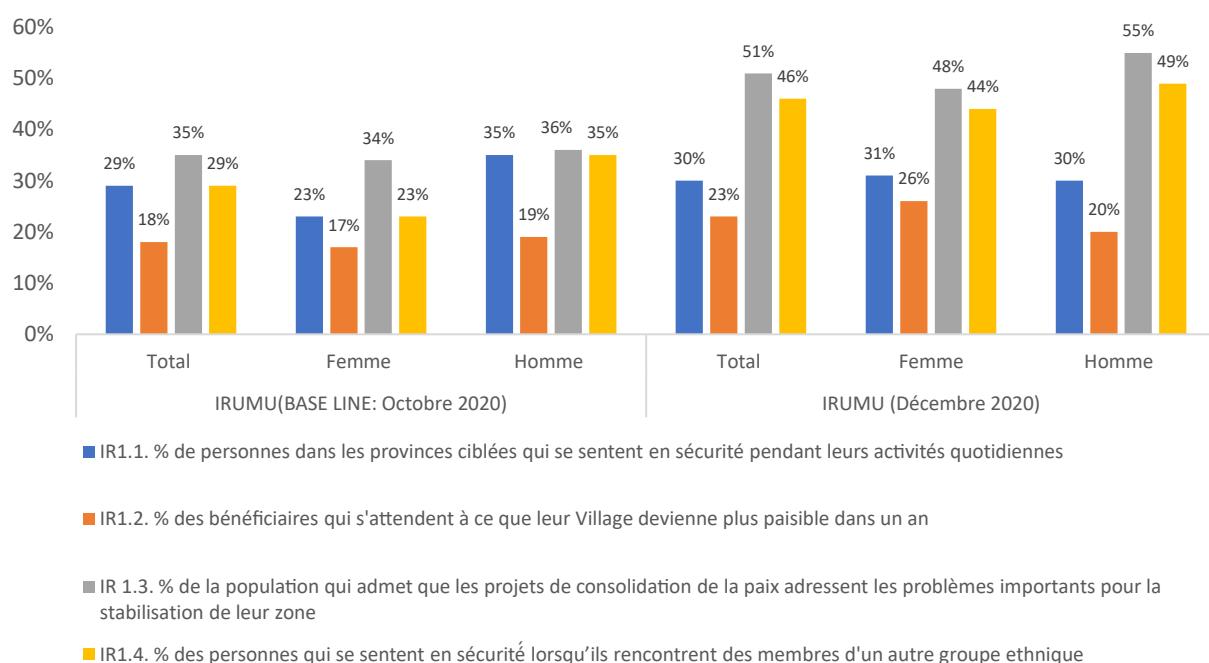
<sup>7</sup> Une structure communautaire est dite inclusive, lorsqu'elle obtient un minimum d'au moins 2/3 points des sous-critères de la composante d'inclusivité.

qualité de structures communautaires ont été identifiées. Des médiations ont été menées auprès de la FRPI pour la réduction des incidents sécuritaires.

Par ailleurs, relativement à l'engagement politique et communautaire, les membres des conseils locaux pour la sécurité de proximité (CLSP) ont mené des plaidoyers auprès de la MONUSCO, de l'Assemblée et du Gouvernement provincial, pour la reprise du processus de paix avec la FRPI. Par contre, au niveau communautaire, aucune action significative n'a véritablement été menée suite au non-respect de certains aspects de l'accord de paix. Ainsi, quelques défis majeurs liés au processus FRPI méritent d'être soulignés : le désarmement et la démobilisation sont un préalable aux activités de dialogue démocratique tels que conçus dans le projet pour accompagner la réintégration communautaire. Par conséquent, la non-effectivité de ces phases préalables a sérieusement entravé les activités de dialogue dans la zone. La non-prise en charge des éléments FRPI par le gouvernement provincial a suscité un regain de l'insécurité dans la zone, notamment les pillages par des éléments du groupe armé à la recherche de moyens de survie.

Le blocage du processus, a eu des répercussions sur les perceptions des communautés par rapport au sentiment de sécurité (voir Graphique 2).

*Graphique 2: Indicateurs de perception de sécurité des bénéficiaires dans le territoire d'Irumu (octobre et décembre 2020)*



SMS, 2020

Les résultats de l'enquête menée en décembre 2020 auprès de bénéficiaires mettent en avant un faible sentiment de sécurité des bénéficiaires dans le territoire d'Irumu. Par exemple, sans une différence significative entre hommes et femmes, seulement 30% des bénéficiaires enquêtés déclarent se sentir en sécurité pendant l'exécution de leurs activités quotidiennes. Ces résultats seraient dus à plusieurs vecteurs dont le retard dans le processus FRPI.

Expliquant comment le retard dans le processus de la FRPI a eu un impact sur l'insécurité dans la zone, un membre de l'ILP Kagaba/Zazu dans la chefferie de Walendu Bindi, déclare :

*« Quand le processus de pré-cantonnement des éléments de la FRPI avait commencé, la situation sécuritaire s'était fortement améliorée. Mais petit à petit, avec le blocage dans le processus de désarmement, les éléments FRPI sans ration ni autre prise en charge sont devenus des électrons libres à la recherche de leur survie. Le non-aboutissement de ce processus a entraîné la dégradation de la situation sécuritaire dans la chefferie de Walendu Bindi et les entités voisines. La FRPI a repris ses exactions : pillages, vol de bétail... Par exemple, au mois de novembre 2020, un élément FRPI d'environ 17 ans qui a déserté le processus est revenu dans la communauté, dans la localité de Cinyamulaya. Cet élément déserteur avait exigé à sa mère d'environ 36 ans de lui donner 2 chèvres de la famille pour les vendre. Quand sa mère a résisté, ce jeune déserteur a tué sa propre mère. Dans les localités de Ludjina et Kazana, il y a eu vol de bétail et pillages de biens de la communauté par des présumés éléments FRPI. L'insécurité a augmenté, la population se sent à nouveau en insécurité lors de l'exécution de ses activités quotidiennes ».*

### Djugu

Le projet de dialogue démocratique couvrant Djugu (Pamoja kwa Djugu ; SFCG ; 00121567) a réalisé quelques activités au cours de l'année 2020, notamment l'appui des structures communautaires de dialogue dans la zone de Djugu, l'identification des points focaux avec lesquels il travaillera au sein des communautés pour jauger les dynamiques dans la zone et faciliter la résolution des conflits communautaires, les consultations intra-communautaires comme base de dialogues dans la zone et les consultations avec les acteurs politiques pour leur engagement politique formel dans le processus de dialogue et le développement de plans d'action communautaires et inclusifs.

Par rapport aux structures communautaires appuyées par le programme de Djugu, le projet de dialogue démocratique travaille avec 10 structures communautaires dans le territoire de Djugu dont certaines ont encore un problème de durabilité comme le montre le Tableau 7.

Tableau 7: Fonctionnalité, Inclusivité et Durabilité des structures communautaires dans le territoire de Djugu

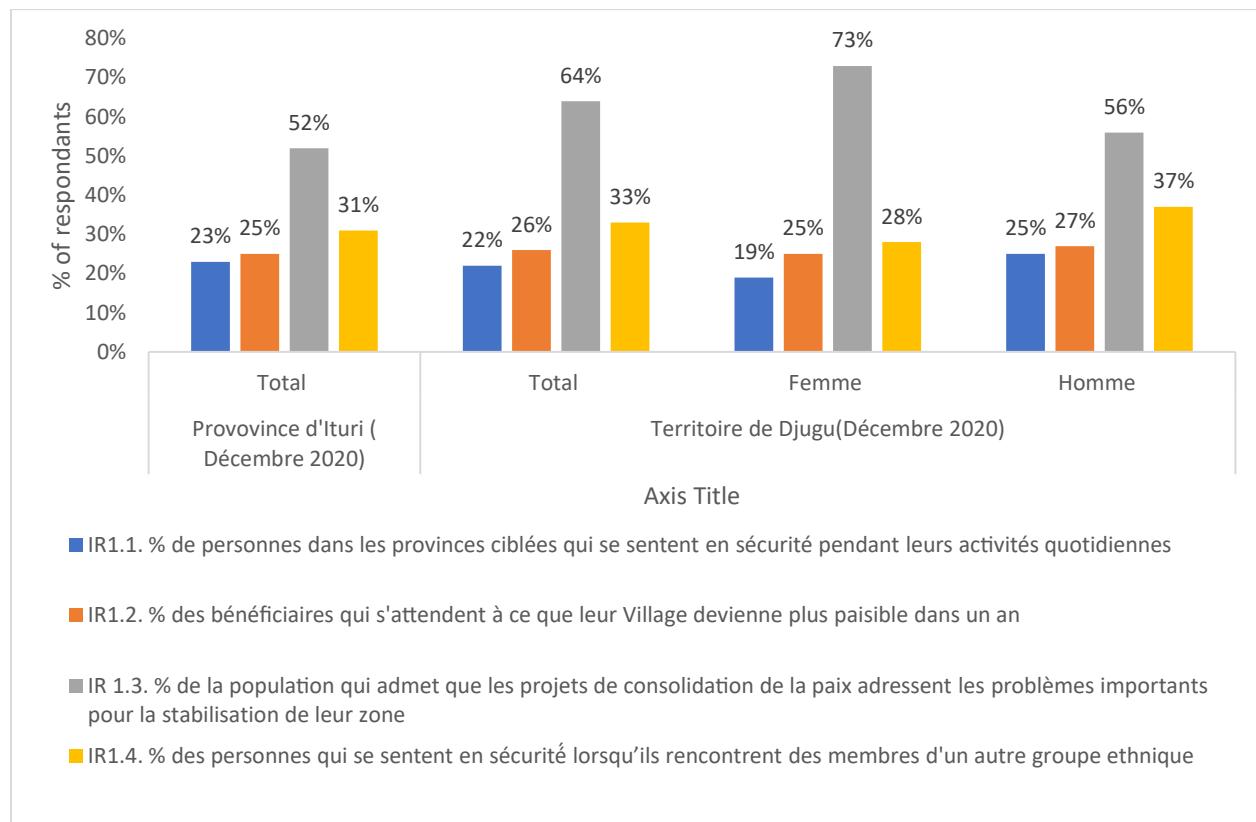
# Nom de la structure	Fonctionnalité	Durabilité	Inclusivité
1 CFI Fataki	3	3	2
2 COGEP	2	2	2
3 Commission foncière de l'Ituri (CFI)	4	3	1
4 Groupe de dialogue Nizi	3	1	2
5 Groupe de Dialogue Communautaire (GDC)	2	0	3
6 ILP Jiba	4	0	2
7 ILP Lopa	5	1	2
8 ILP Masumbuka	1	1	1
9 JUDE	2	3	3
10 RECOP	3	1	1
11 Société civile de Bahema nord 1	4	2	0

Source : SMS, 2020

Les résultats de ce tableau démontrent que 9% des structures communautaires accompagnées par SFCG sont durables, inclusives et fonctionnelles. En outre, 72% sont fonctionnelles ; 45% sont durables et 63% sont inclusives. Par contre, 9% ne sont ni durables, ni inclusives, ni fonctionnelles. Ce projet étant en cours d'exécution, le partenaire a pris l'engagement d'appuyer les organisations et structures concernées pour améliorer leur fonctionnalité, durabilité et inclusivité. Ce qui sera réévalué d'ici la fin du projet.

Dans le contexte de Djugu, les structures communautaires restent très pertinentes et sont des acteurs importants pour améliorer la cohésion sociale entre communautés, particulièrement entre Lendu et Hema. Au cours de cette année 2020, le conflit interethnique Lendu et Hema s'est accentué, notamment à travers les groupes armés CODECO et Zaïre. Cette augmentation de la violence est reflétée dans la faible perception de sécurité par les bénéficiaires du projet comme exprimé dans le Graphique 3.

Graphique 3: Indicateurs de perception de sécurité des bénéficiaires dans le territoire de Djugu (Décembre 2020)



Source : SMS, 2020

De par ce graphique, sur la totalité des enquêtés d'Ituri 52% déclarent que les projets de consolidation de la paix adressent les problèmes importants pour la stabilisation de leur zone. Cette proportion est bien plus élevée dans le territoire de Djugu à 64%. Pour mieux comprendre les points de vue de chaque communauté, la cellule S&E de l'UAS a collecté les données de base pour les études longitudinales qualitatives.

#### Témoignages sur le point de vue de la communauté Hema dans le territoire de Djugu

*« Ici, à Lopa, il n'y a plus de cohabitation pacifique entre Lendu et Hema-Mabisa. Les gens ne circulent plus librement, on a peur de se mouvoir. Toutes les activités liées à l'élevage et à l'agriculture ont cessé parce que les gens ont peur d'aller sur le terrain et de travailler. Il n'y a plus de commerce (...) les groupes armés du CODECO se déplacent à travers nos villages, nous voyons la violence de nos propres yeux, des gens s'entretuent. Plus de travail, plus de négoce ni d'échange commercial possible ».*

Franca, 50 ans, mère de 9 enfants, Village de Lopa (SMS, 5 novembre 2020)

*« Il y a plusieurs cas de pillages et de crépitements de balles tout le temps. Les femmes sont actuellement confrontées au problème d'insécurité ; elles sont quelque fois violées dans le champ surtout du côté de la colline de Sanzi ».*

Viva, 57 ans, mère de six enfants, Village de Taratibu (SMS 5 novembre 2020).

L'augmentation de la violence, la baisse de l'agriculture et des activités commerciales ainsi qu'une augmentation de la population due aux populations déplacées ont un effet négatif dramatique sur l'économie locale.

*« Les gens ont peur du CODECO, ils s'enfuient dans d'autres villages, dont le nôtre. Ici à Lopa, la vie est devenue plus chère qu'à Goma, par exemple l'année dernière, le prix de 15 Kg de farine Madro était d'environ 3 USD, maintenant il n'est pas moins de 7,5 USD ; 15 KG de haricots coûtaient 2,5 USD, maintenant ils sont environ 9 USD, quatre fois plus ».*

Franca, 50 ans, mère de 9 enfants, Village de Lopa (SMS 5 novembre 2020)

#### Témoignages sur le point de vue de la communauté Lendu dans le territoire de Djugu

*« Actuellement les malades Lendu préfèrent ne plus se faire soigner à Drodro (hôpital général) car ils sont souvent maltraités par les Hema... J'ai entendu parler d'un chirurgien Hema qui a pratiqué une chirurgie médicale sur une femme Lendu. Au cours de l'opération, il aurait intentionnellement laissé des morceaux de tissu dans son estomac et elle est morte. Les gens ont arrêté d'aller dans cet hôpital et nous nous retrouvons sans soins de santé ».*

*« Avant c'était différent. Avant, nous avions des écoles avec des enfants Hema et Lendu. Actuellement dans mon école aucun enfant Hema ne fréquente. Ils sont tous partis, même les enseignants. Le problème de la cohabitation est partout, dans les hôpitaux, les écoles et même les églises. Quand nous voyons un Hema, nous avons maintenant peur qu'il/elle fasse une opération de renseignement pour collecter des informations sur d'éventuelles attaques. »*

Sergio, 27 ans, instituteur, Village de Masumbuku (SMS 5 novembre 2020)

*« Nous avions l'habitude d'avoir des mariages mixtes entre Hema et Lendu, maintenant cela ne se fait plus. Dans certains cas, des cas de certains enfants issus de mariages mixtes tués volontairement ont été signalés... »*

Dio Merci, 68 ans, père de 15 enfants, responsable communautaire, Lopa (SMS 5 novembre 2020)

La programmation de l'ISSSS est actuellement en cours de discussion en fonction de la nouvelle situation, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté locale, tant Hema que Lendu.

*"En ce moment, nous assistons à la mise en œuvre d'un projet de Search for Common Ground, vous pensez que ce projet nous aidera, mais comment ? Depuis 2000, des organisations humanitaires travaillent ici, mais rien n'a jamais changé. Je crois qu'aucun des projets actuels ne cible la cause profonde du conflit et rien ne changera. Seul Dieu peut nous sauver... »*

Viva, 57 ans, mère de six enfants, chef de communauté du village de Taratibu (SMS 5 novembre 2020)

Dans ce contexte, la population semble avoir très peu de confiance dans le travail des institutions publiques et des agents de sécurité comme mis en exergue par les données du Tableau 8.

Tableau 8: Perceptions des bénéficiaires du programme FCS dans le territoire de Djugu vis-à-vis à la justice congolaise (Décembre 2020)

Indicateurs portant sur la restauration de l'autorité de l'Etat	Types de bénéficiaires enquêtés		
	Total	Femme	Homme
IR3.1.a : % des bénéficiaires indiquant qu'ils font "extrêmement" ou "beaucoup" confiance aux tribunaux/ au système judiciaire	4%	2%	6%
IR3.2b : % des bénéficiaires qui perçoivent que la justice est rendue de manière équitable et transparence	37%	34%	40%
3.a2 : % des citoyens qui déclarent avoir accès à un tribunal dans un délai d'un jour	62%	60%	64%
3.a3 : % des citoyens qui déclarent avoir accès à un système judiciaire pour résoudre leur différent	46%	42%	48%
3.b.1 : % des citoyens qui sont capables de payer les frais de justice	1%	1%	2%
3.b.2 : % des bénéficiaires qui déclarent avoir payé un surplus sur leurs frais de justice pour accélérer leur dossier judiciaire	4%	2%	5%

Source : SMS, 2020

## Nord-Kivu

La région du « Petit Nord »<sup>8</sup> de la province est caractérisée par des conflits profondément enracinés qui sont fortement façonnés par la dynamique régionale et les luttes pour le contrôle des ressources naturelles. Ces conflits introduisent un certain degré de volatilité dans la région, ce qui complique considérablement les efforts visant à résoudre les conflits et la stabilisation. Les changements intervenus au cours des dernières décennies dans la démographie du « Petit Nord » ont eu pour conséquence que l'identité ethnique, l'accès à la terre et l'accès au pouvoir politique sont devenus des sujets de récits conflictuels souvent irréconciliables et donc susceptibles d'être manipulés et d'inciter à la violence. Ces récits ont donné lieu à la création de nombreuses milices d'autodéfense. Le groupe armé Nduma Défense du Congo-Rénové (NDC-R) a, au cours des dernières années, pris le contrôle de vastes zones dans les territoires de Walikale, Masisi et Rutshuru (ainsi que Lubero dans le « grand Nord »), assumant un rôle de gouvernance de facto en contrôlant les opportunités économiques locales, la fiscalité et d'autres formes de collecte de revenus. En juillet 2020, une scission interne du NDC-R a permis aux groupes armés rivaux, y compris le groupe armé Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), d'occuper les positions de la NDC-R et contrôler l'accès aux ressources.<sup>9</sup>

<sup>8</sup> Territoires de Masisi, Rutshuru, Walikale et Nyiragongo

<sup>9</sup> <https://www.gicnetwork.be/insecure-livelihoods-series-proxy-wars-and-the-dawn-of-godfathers/>

Dans ce contexte, les priorités pour la zone prioritaire « autours de Kitshanga » (couvrant en partie les territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale) pour le FCS sont les suivantes :

1. Les acteurs nationaux et internationaux créent des opportunités économiques agricoles pour renforcer la cohésion communautaire et proposer des alternatives viables aux recrutement des groupes armés
2. Les autorités coutumières et les services de sécurité sont présents et opérationnels à Bwito et Bashali.
3. Les communautés et les autorités mettent en œuvre les recommandations relatives à la sécurité et aux groupes armés issues du processus de dialogue démocratique.

La région du « Grand Nord »<sup>10</sup> de la province du Nord-Kivu reste une zone de conflit impliquant des groupes armés nationaux et étrangers. Les récentes opérations des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont réussi à déloger les Forces Démocratiques Alliées (ADF) de plusieurs de leurs bastions. Cependant, le maintien des territoires reconquis s'est avéré difficile. Les vides sécuritaires ont donné l'occasion aux groupes Maï-Maï opérant dans le Sud de Lubero d'étendre leurs zones d'opération, ce qui a entraîné des affrontements armés et des divisions au sein de plusieurs groupes. Des dizaines de groupes Maï-Maï armés locaux continuent d'opérer dans la région. L'insécurité a provoqué de nouvelles vagues de déplacement, accentuant les pressions humanitaires existantes.

Le FCS est en cours de définition et de révision de ses priorités pour les zones prioritaires de « Beni territoire » (territoire de Beni) et « Bwito Nord – Sud Lubero » (territoires de Rutshuru et Lubero).

#### Programme Kitshanga (« Autour de Kitshanga »)

Dans la zone Autour de Kitshanga, le projet FCS de dialogue démocratique (*Njia za Makubaliano 2 ; Alerte Internationale* ; 00113419) en cours depuis Janvier 2019 à continuer à mettre en œuvre ses activités d'appui à l'accès sécurisé à la terre pour les petits paysans et au renforcement de la sécurité des populations civiles. Le projet a, entre autres, facilité le retour du Mwami de Bwito en 2020, appuyé le développement d'un *business plan* pour la coopérative USTAWI et identifié des paysans sans terre qui pourrait bénéficier de cette coopérative agricole pour accéder à un emploi et à la terre pour une agriculture de subsistance. Les structures de dialogue démocratique appuyées par le projet ont continué à faciliter la résolution de conflits fonciers et inter-/intra-communautaires mais aussi à engager les éléments du groupe armé NDC-R pour la suppression de barrières et taxations illégales et la libération de personnes détenues.

#### *Retours du Mwami de Bwito*

En 2014, de violents conflits ont éclaté dans la chefferie de Bwito (territoire de Rutshuru) poussant le Mwami Kalekene Bukavu Kikandi II à quitter la région en 2015 pour des raisons de sécurité. Parmi les principales causes de son départ figuraient les assassinats de chefs coutumiers, le renforcement de l'activisme des groupes armés, les conflits d'identité, les conflits fonciers, de pouvoir coutumier et de gouvernance locale. Depuis 2015, l'absence du Mwami dans la chefferie a créé un vide dans la gouvernance locale. En temps normal, le bureau du Mwami remplit une fonction essentielle de coordination avec les acteurs de la sécurité de l'État ainsi que la gestion des conflits locaux. Son absence

---

<sup>10</sup> Territoires de Lubero et Beni

a engendré de nouveaux conflits de pouvoir coutumier, alimenté la persistance des risques sécuritaires et a aggravé la crise de confiance entre les communautés. Cette dynamique s'est transformée en un cercle vicieux, alimentant l'une des périodes de conflit intercommunautaire les plus violentes dans la zone ainsi qu'une reprise sans précédent des activités des groupes armés dans la région entre 2014 et 2017.

Lors de l'activité de table-ronde pour la chefferie de Bwito de 2018 facilitée avec l'appui du FCS (projet *Njia za Makubaliano*; Alerte Internationale ; 00103078), les communautés de Bwito ont identifié le retour du Mwami comme leur plus haute priorité mutuelle pour la stabilisation et la restauration de l'autorité de l'État dans leur entité. Cette priorité a été intégrée dans le plan d'action ratifié par le gouvernement provincial ainsi que par l'administration territoriale de Rutshuru issue de l'activité. Depuis, le volet dialogue démocratique du programme FCS pour Kitshanga (à travers *Njia za Makubaliano*; Alerte Internationale ; 00103078 et ensuite *Njia za Makubaliano* 2 ; Alerte Internationale ; 00113419) a activement soutenu le retour du Mwami à travers les activités suivantes :

1. Engagement avec le Mwami pour encourager son retour dans la chefferie, mener une évaluation consultative de la gestion des risques et développer une approche sensible au conflit à cet effet, conduisant à une identification claire des conditions préalables à son retour.
2. Engagement avec les familles royales de Bwito pour résoudre les problèmes de lutte de pouvoir et de légitimité, conduisant à la signature d'un accord entre elles.
3. Réparation du véhicule du Mwami pour assurer la mobilité à des fins de sécurité et de fourniture de services ainsi que la réhabilitation de la maison du Mwami.
4. Engagement avec les autorités provinciales et territoriales (en particulier le Gouverneur de la province du Nord-Kivu, le ministre provincial de l'Intérieur et l'administrateur territorial) pour leur soutien afin de remplir les conditions préalables au retour du Mwami. Cet engagement était essentiel dans le processus de succession entre le Mwami Kalekene Bukavu Kikandi II et le Mwami par intérim Raphael Mumbere Nyamulagha pour des raisons de santé.
5. Engagement avec le gouvernement national pour le déploiement et le renforcement des forces et services de sécurité à Kikuku. Le FCS (à travers *Njia za Makubaliano* 2 ; Alerte Internationale ; 00113419) a récemment entrepris la construction d'un commissariat de police pour soutenir leur présence permanente et leur fonctionnalité au service des communautés.

Le 29 septembre 2020, le gouvernement a organisé une cérémonie à Kikuku sur le site de la maison réhabilitée du Mwami pour le retour officiel du Mwami de Bwito dans sa chefferie. Cette cérémonie a bénéficié du soutien logistique de la MONUSCO notamment pour transporter la délégation gouvernementale provinciale dirigée par le vice-gouverneur du Nord-Kivu. Le retour du Mwami est le résultat de deux ans de travail conjoint entre le STAREC, la MONUSCO et les partenaires de l'ISSSS afin de s'attaquer aux facteurs d'instabilité dans le Bwito.

#### Programme Beni (« Beni territoire »)

A Beni, le projet FCS actif depuis 01 juillet 2018 (Ensemble pour Beni ; OIM ; 00111136) a été prolongé jusqu'au 30 Juin 2021 et amendé pour permettre la construction de la mairie de Beni ainsi que la conduite d'une cartographie des groupes armés dans le territoire de Beni et Lubero, deux priorités du gouvernement provincial.

Pour ce qui est du dialogue démocratique, le projet a poursuivi ses séances de dialogue, de plaidoyer et de sensibilisation auprès de différents acteurs permettant la sécurisation des axes Ntoma, Halungupa

et l'Est de Oicha, le désarmement spontané d'une dizaine d'éléments Mai-Mai et la mise en place de structures et d'initiatives communautaires durables permettant aux communautés des zones ciblées d'avoir les moyens de résoudre leur conflit et de réduire les tensions intercommunautaires. Le projet a aussi appuyé la demande du gouvernement provincial, d'élaborer une cartographie des groupes armés dans les territoires de Beni et du Lubero qui en fin 2020 était en cours de finalisation.

En ce qui concerne le RRR, le projet a permis le renforcement des services de l'administration foncière, la documentation et la résolution de conflits fonciers. Le projet a aussi permis l'accès au crédit à travers les associations villageoises d'épargne, l'amélioration des revenus des bénéficiaires et l'accès à l'emploi. La composante minière du projet a permis l'identification de 17 sites miniers d'exploitation artisanale dans le cadre de la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement pilote de traçabilité de l'or ainsi que l'appui aux services de l'administration des mines.

Les activités REA du projet ont permis l'élaboration et la validation par les autorités locales et provinciales de six plans locaux de paix et de développement et sept plans locaux de sécurité de proximité ETD sur lesquels les entités territoriales décentralisées s'appuieront pour leur gouvernance afin que les acteurs étatiques, humanitaires et privés puissent mieux canaliser leurs interventions.

Sud-Kivu La topographie du Sud-Kivu, la proximité des frontières internationales, l'historique de mouvements de populations et la présence limitée de l'État constituent un environnement propice à la présence de groupes armés locaux et étrangers. Dans la région des Hauts Plateaux entourant Minembwe, les moteurs du conflit sont liés à la terre et à l'identité, y compris la contestation de l'administration du gouvernement local, fréquemment attisée par les groupes armés et la politisation de l'identité. Ceci se manifeste à travers des conflits fonciers (conflits d'accès à la terre entre individus et familles, conflits entre grands concessionnaires et petits paysans, conflits d'utilisation des terres entre les éleveurs et agriculteurs et conflits de transhumance) et les conflits de pouvoir coutumier pour la gestion des différentes entités administratives.

Dans ce contexte, les priorités du FCS au Sud-Kivu sont les suivants :

1. Une gouvernance locale inclusive et participative contribue à une réduction de l'ampleur et incidence des conflits de pouvoir coutumier.
2. Les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance sont réduits.
3. Les communautés et autorités politiques se sont accordées sur une approche de démobilisation, désarmement, et réintégration communautaire.

Programme Ruzizi, Moyens et Hauts Plateaux et Fizi (« Plaine de la Ruzizi, Moyens et Hauts Plateaux d'Uvira et de Mwenga (+Basile) » et « Fizi Territoire »)

Au Sud-Kivu, le FCS a clôturé en Février 2020 son projet de première génération (*Tujenge Pamoja kwa Ajili ya Amani* ; Alerte Internationale ; 00106007) et a lancé trois nouveaux projets entre Octobre et Novembre 2020 portant sur le dialogue démocratique, la RAE et le RRR. Plus particulièrement, ces projets visent à appuyer les communautés et les autorités à s'accorder sur une approche de démobilisation, désarmement, et réintégration communautaire (*Mchango wetu kwa Amani* ; Interpeace ; 0012413), la réduction des conflits fonciers et conflits liés à la transhumance (*Udongo Na Ufugaji Kwa Ajili Ya Amani* ; ZOA ; 00124131) et la gouvernance locale inclusive et participative contribuant à une réduction de l'ampleur et incidence des conflits de pouvoir coutumier (Ensemble pour la Sécurité et la Paix au Sud-

Kivu ; CORDAID ; 00123982). Les trois nouveaux projets étaient en phase de démarrage au cours des derniers mois de 2020.

#### Données SMS pour le Sud-Kivu

Les projets ayant démarré en fin de 2020, seules les données de l'étude de base (*baseline*) sont disponibles. Le Tableau 9 ci-dessous donne un aperçu de la situation global de Sud-Kivu.

Tableau 9: Aperçu de la situation globale de la perception des bénéficiaires du programme FCS dans le Sud-Kivu (février 2021)

Indicateurs résultats spécifiques	% total	% femmes	% hommes
<b>Pilier 1 Dialogue démocratique</b>			
IR1.1. % de personnes dans les provinces ciblées qui se sentent en sécurité pendant leurs activités quotidiennes	25%	23%	26%
IR1.2. % des bénéficiaires qui s'attendent à ce que leur Village devienne plus paisible dans un an	17%	12%	20%
IR 1.3. % de la population qui admet que les projets de consolidation de la paix adressent les problèmes importants pour la stabilisation de leur zone	39%	36%	42%
IR1.4. % des personnes qui se sentent en sécurité lorsqu'ils rencontrent des membres d'un autre groupe ethnique	60%	58%	62%
<b>Pilier 2 Sécurité</b>			
IR2.1. % des bénéficiaires qui estiment que les FARDC offrent une "grande" ou "très grande" contribution à la sécurité dans leur zone	13%	15%	12%
IR2.2. % des bénéficiaires qui estiment que la PNC offre une "grande" ou "très grande" contribution à la sécurité dans leur zone	14%	15%	13%
IR2.3. % des bénéficiaires qui estiment qui déclarent avoir payé "une taxe" pour leur sécurité dans la zone durant les - derniers mois	31%	32%	30%
<b>Pilier 3 Restauration de l'autorité de l'Etat</b>			
IR3.1.a. % des bénéficiaires indiquant qu'ils font "extrêmement" ou "beaucoup" confiance aux tribunaux/ au système judiciaire	3%	4%	3%
IR3.2.b. % des bénéficiaires qui perçoivent que la justice est rendue de manière équitable et transparente	31%	34%	29%
IR3.3.a. % des bénéficiaires qui perçoivent que l'accès à la terre est bon ou très bon	36%	35%	38%
IR3.3.b. % des bénéficiaires qui perçoivent que la gestion des ressources naturelles est transparente et bénéfique au développement	43%	43%	43%
IR3.3.b.2. % des bénéficiaires qui déclarent avoir payé un surplus sur leurs frais de justice pour accélérer leur dossier judiciaire	3%	3%	2%
<b>Pilier 5 femme paix et sécurité</b>			
5.a. % des femmes et membres des groupes marginalisés qui estiment que leurs opinions se reflètent dans les solutions participatives mises en œuvre dans le cadre de processus de la paix	49%	44%	55%

Source : SMS, 2021

Les données du Tableau 9 ont été collectées par les partenaires de mise en œuvre du FCS dans les zones prioritaires ISSSS « Plaine de la Ruzizi, Moyens et Hauts Plateaux d'Uvira et de Mwenga (+Basile) » et « Fizi

Territoire », regroupant ainsi le territoire de Fizi, Uvira, une partie du territoire de Mwenga et de Walungu au mois de janvier et de février 2021.<sup>11</sup>

Pour ce qui concerne le pilier dialogue démocratique les données dans le *Tableau 9* démontrent que pour ce qui concerne les sentiments de sécurité, 60 % des bénéficiaires dont 58% des femmes et 62 % d'hommes se sentent en sécurité lorsqu'ils rencontrent des membres d'un autre groupe ethnique, cependant seulement 25% des bénéficiaires dont 23% des femmes et 26% d'hommes se sentent en sécurité pendant leurs activités quotidiennes, cela pourrait se justifier par les différents affrontements dans les zones d'intervention du projet, cependant 39 % des bénéficiaires dont 36% des femmes et 42% d'hommes admet que les projets de consolidation de la paix adressent les problèmes importants pour la stabilisation de leur zone et seulement 17 % des bénéficiaires dont 12% des femmes et 20 % d'hommes s'attendent à ce que leur Village devienne plus paisible dans un an.

Pour ce qui concerne le pilier sécurité les données démontrent que 13 % des bénéficiaires dont 15% des femmes et 12% d'hommes estiment que les FARDC offrent une "grande" ou "très grande" contribution à la sécurité dans leur zone , ceci s'expliquerait par la faible présence de la FARDC dans les zones occupés par les groupes armés, cependant 31 % des bénéficiaires, dont 32 % des femmes et 30% d'hommes déclarent avoir payé "une taxe" pour leur sécurité dans la zone durant les derniers mois, en outre 14 % des bénéficiaires, dont 15% des femmes et 13% d'hommes, estiment que la PNC offre une "grande" ou "très grande" contribution à la sécurité dans leur zone.

Pour ce qui concerne le pilier restauration de l'autorité de l'Etat seulement 3 % des bénéficiaires, dont 4% des femmes et 3% d'hommes, indiquent qu'ils font "extrêmement" ou "beaucoup" confiance aux tribunaux/ au système judiciaire, cependant 31% des bénéficiaires, dont 34% des femmes et 29% d'hommes, perçoivent que la justice est rendue de manière équitable et transparente, pendant que 3 % des bénéficiaires, dont 3% des femmes et 2 % d'hommes, déclarent avoir payé un surplus sur leurs frais de justice pour accélérer leur dossier judiciaire. 43 % des bénéficiaires, dont 43 % de femmes et 43 % d'hommes, perçoivent que la gestion des ressources naturelles est transparente et bénéfique au développement. En outre 36 % des bénéficiaires, dont 35% des femmes et 38% d'hommes, perçoivent que l'accès à la terre est bon ou très bon.

Pour ce qui concerne le pilier femme paix et sécurité 49 % des femmes et membres des groupes marginalisés estiment que leurs opinions se reflètent dans les solutions participatives mises en œuvre dans le cadre de processus de la paix.

Étant donné qu'au Sud-Kivu existe des différences importantes entre territoires, nous proposons dans les pages suivantes une analyse plus approfondie pour chaque territoire.

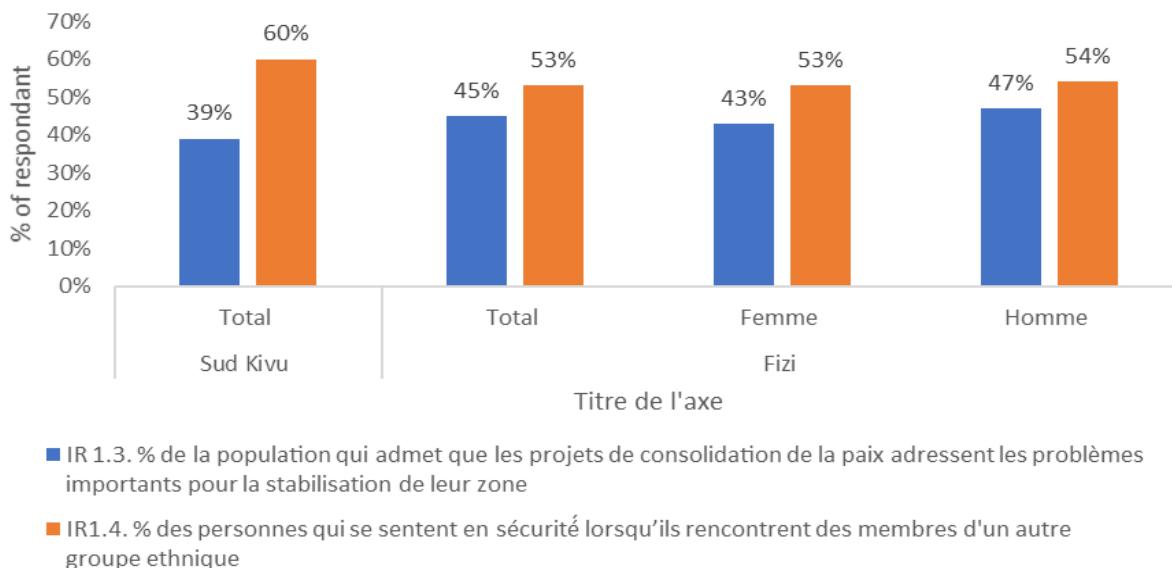
---

<sup>11</sup> Le nouveau système de suivi et évaluation de l'ISSSS ne couvrant uniquement les nouveaux projets lancés en 2020, ne permet pas de faire une analyse comparative par rapports aux périodes précédentes. Les données permettront à terme d'établir une situation de référence pour les indicateurs afin de mesurer le progrès des indicateurs tout au long de la mise du programme.

## *Territoire de Fizi*

### *Dialogue démocratique*

*Graphique 4: Indicateurs de perception de dialogue démocratique des bénéficiaires dans le territoire de Fizi (février 2021)*

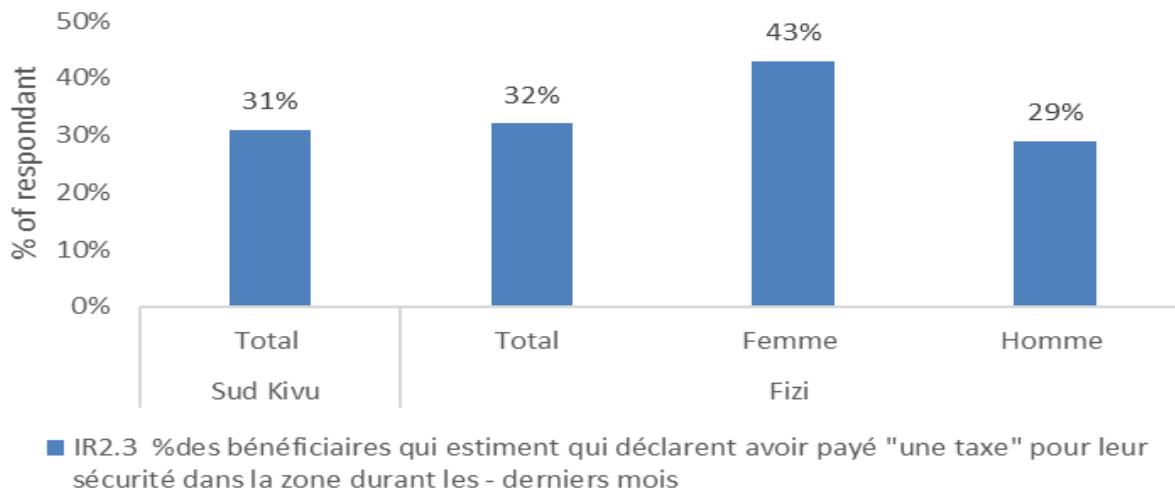


Source : SMS, 2021

Les données du graphique ci-dessus démontrent que 45% des bénéficiaires dans le territoire de Fizi admettent que les projets de consolidation de la paix adressent les problèmes importants pour la stabilisation, cela pourrait s'expliquer par le lancement des trois nouveaux projets de stabilisation. Cependant au niveau du global du Sud-Kivu 39 % les bénéficiaires de la province admettent que les projets de consolidation de la paix adressent les problèmes importants pour la stabilisation de leur zone. En outre les histogrammes ci-dessus démontrent que 53 % des personnes dans le territoire de Fizi se sentent en sécurité lorsqu'ils rencontrent des membres d'un autre groupe ethnique, alors qu'au niveau global du Sud-Kivu 60 % des bénéficiaires se sentent en sécurité lorsqu'ils rencontrent des membres d'un autre groupe ethnique.

## Sécurité

Graphique 5: Indicateurs de perception de Sécurité des bénéficiaires dans le territoire de Fizi (février 2021)

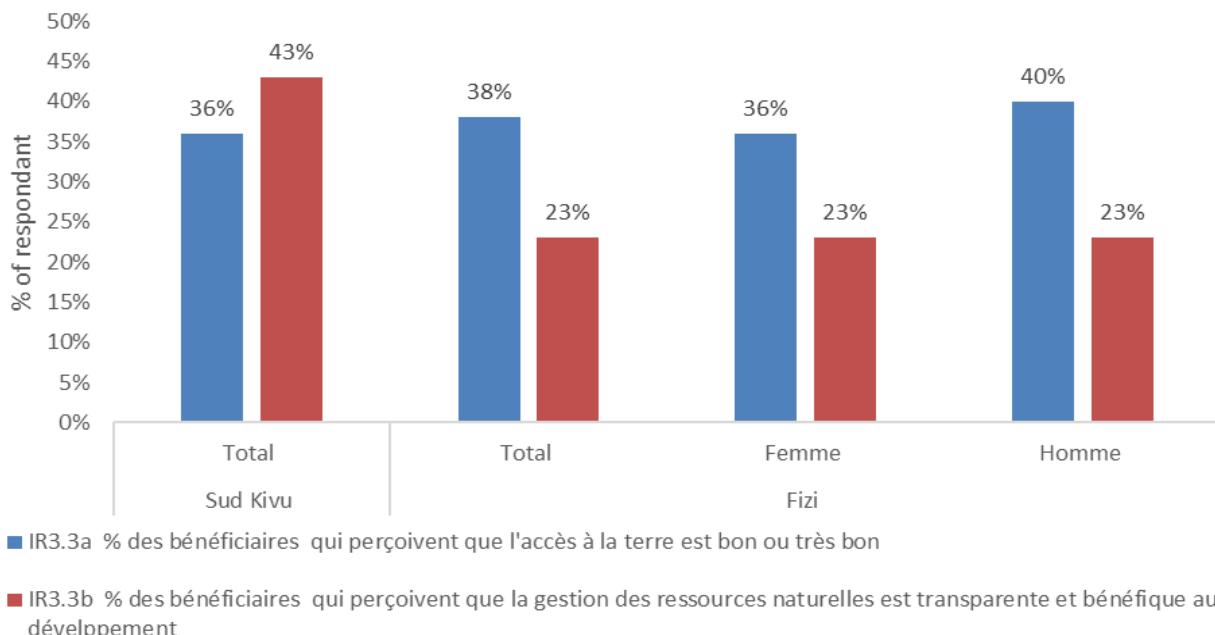


Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 5 ci-dessus démontrent que 32 % des bénéficiaires dans le territoire de Fizi déclarent avoir payé "une taxe" pour leur sécurité dans la zone durant les derniers mois c'est qui n'est pas tellement différent des données globales du Sud-Kivu qui est de 31 %.

## Restauration de l'autorité de l'Etat

Graphique 6: Indicateurs de perception de Restauration de l'autorité de l'Etat des bénéficiaires dans le territoire de Fizi (février 2021) – partie 1

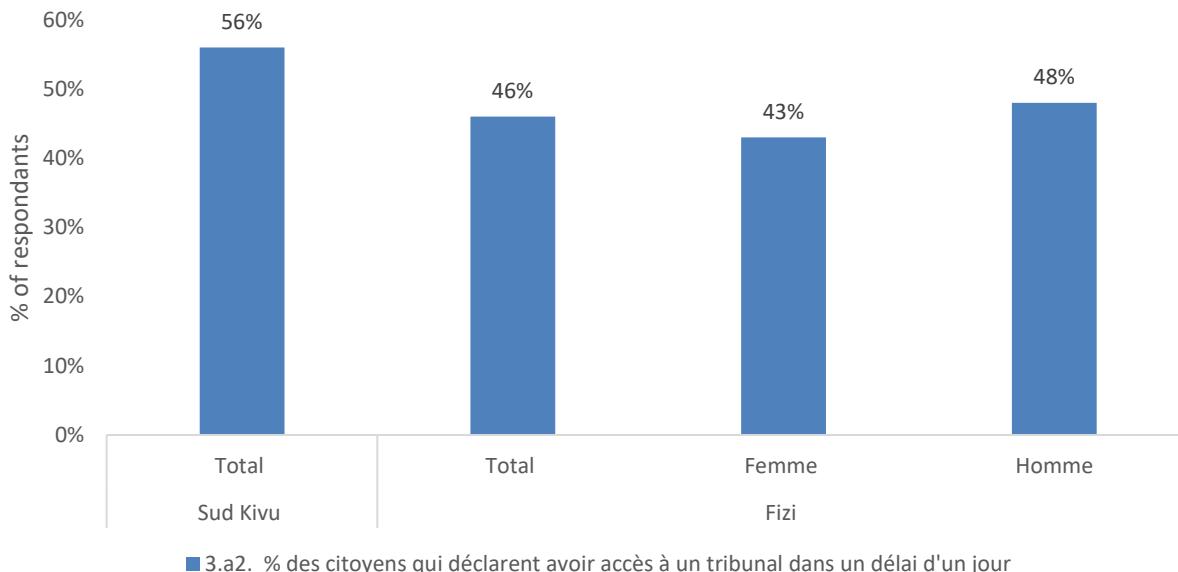


Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 6 ci-dessus démontrent que 38 % des bénéficiaires dans le territoire de Fizi perçoivent que l'accès à la terre est bon ou très bon alors qu'au niveau de la province seulement 36% de

bénéficiaires le déclare. En outre 23 % des bénéficiaires dans le territoire de Fizi perçoivent que la gestion des ressources naturelles est transparente et bénéfique au développement pour 43% au niveau de la province. Cette différence de perception de la gestion des ressources naturelles entre les données globales au Sud-Kivu et celles de Fizi s'expliquerait par l'exploitation illégale des ressources naturelles par les groupes armés locaux et étrangers.

*Graphique 7: Indicateurs de perception de Restauration de l'autorité de l'Etat des bénéficiaires dans le territoire de Fizi (février 2021) – partie 2*

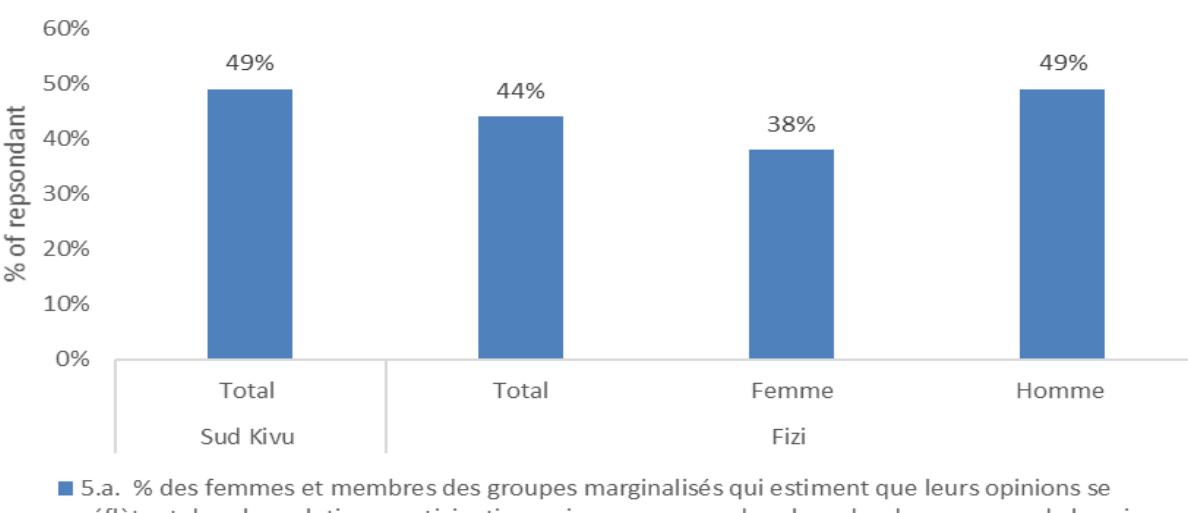


Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 7 ci-dessus démontrent que 46% des bénéficiaires à Fizi déclarent avoir accès à un tribunal dans un délai d'un jour 56% au niveau de la province.

#### Femmes, paix et sécurité

*Graphique 8: Indicateurs de perception femmes, paix et sécurité des bénéficiaires dans le territoire de Fizi (février 2021)*



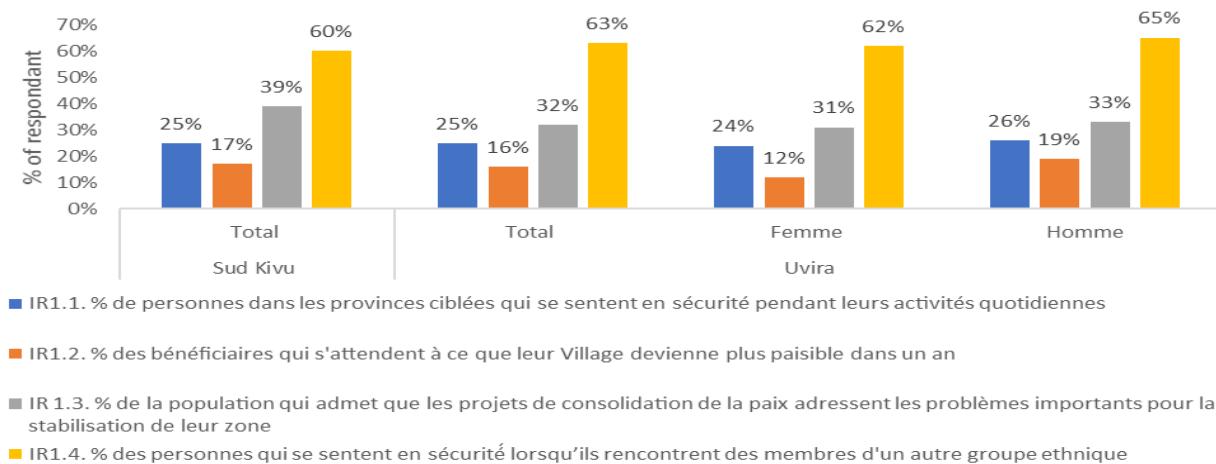
Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 8 ci-dessus démontrent que 44% des femmes et membres des groupes marginalisés de Fizi estiment que leurs opinions se reflètent dans les solutions participatives mises en œuvre dans le cadre de processus de la paix contre 49% au niveau de la province.

### *Territoire d'Uvira*

#### *Dialogue démocratique*

*Graphique 9: Indicateurs de perception de dialogue démocratique des bénéficiaires dans le territoire de Uvira (février 2021)*

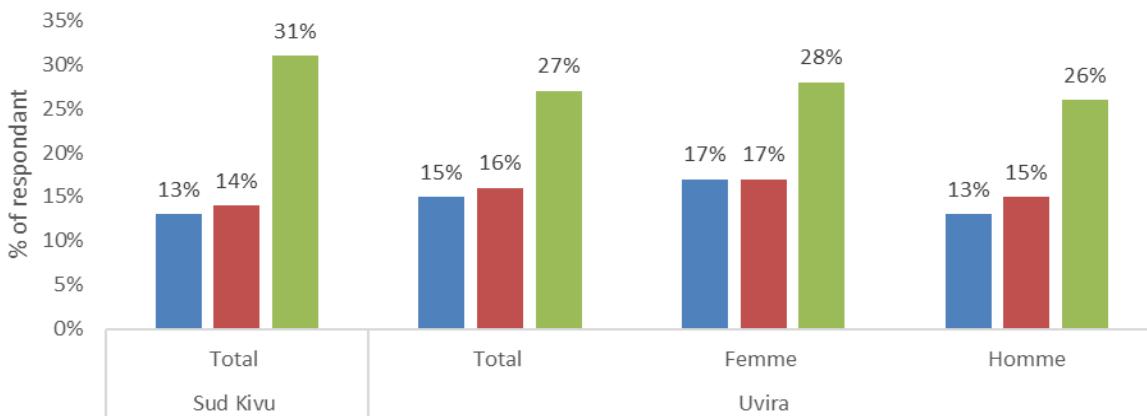


Source : SMS, 2021

Le Graphique 9 ci-dessus démontrent qu'il n'y a pas de grande différence entre les données du territoire d'Uvira et celles de l'ensemble des bénéficiaires de la province du Sud-Kivu pour ce qui concerne le sentiment de sécurité. 25% des bénéficiaires dans le territoire d'Uvira se sentent en sécurité durant leurs activités quotidiennes, ce pourcentage est similaire à celui de la province qui est également à 25%. En outre au niveau d'Uvira 16 % des bénéficiaires s'attendent à ce que leurs villages deviennent plus paisible dans un an contre 17% au niveau de la province. Les données nous démontrent aussi que 32% des bénéficiaires dans le territoire d'Uvira admettent que les projets de consolidation de la paix adressent les problèmes importants pour la stabilisation dans leurs zones contre 39% au niveau de la province. En outre 63% des bénéficiaires déclarent se sentir en sécurité dans le territoire d'Uvira lorsqu'ils rencontrent des membres d'un autre groupe ethnique contre au niveau de la province 60%.

## Sécurité

Graphique 10: Indicateurs de perception de Sécurité des bénéficiaires dans le territoire de Uvira (février 2021)



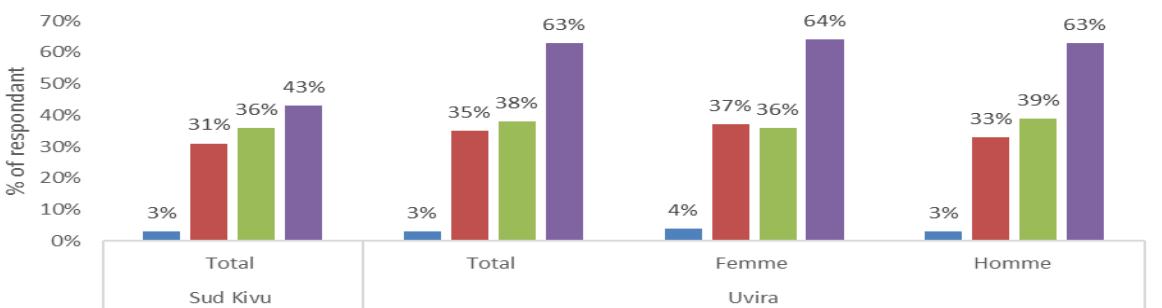
- IR2.1 % des bénéficiaires qui estiment que les FARDC offrent une contribution "grande" ou "très grande" à la sécurité de leur zone
- IR2.2 % des bénéficiaires qui estiment que la PNC offre une contribution "grande" ou "très grande" à la sécurité de leur zone
- IR2.3 % des bénéficiaires qui estiment qui déclarent avoir payé "une taxe" pour leur sécurité dans la zone durant les derniers mois

Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 10 ci-dessus démontrent que dans le territoire d'Uvira 15 % des bénéficiaires estiment que les FARDC offrent une "grande" ou "très grande" contribution à la sécurité dans leur zone face à 13% au niveau de la province. En outre, 16% des bénéficiaires dans le territoire d'Uvira estiment que la PNC offre une "grande" ou "très grande" contribution à la sécurité dans leur zone, contre 14% au niveau de la province. Cependant 27% des bénéficiaires dans le territoire d'Uvira déclarent avoir payé "une taxe" pour leur sécurité dans la zone durant les derniers mois, face à 31% au niveau provinciale.

## Restauration de l'autorité de l'Etat

Graphique 11: Indicateurs de perception de Restauration de l'autorité de l'Etat des bénéficiaires dans le territoire de Uvira (février 2021) – partie 1

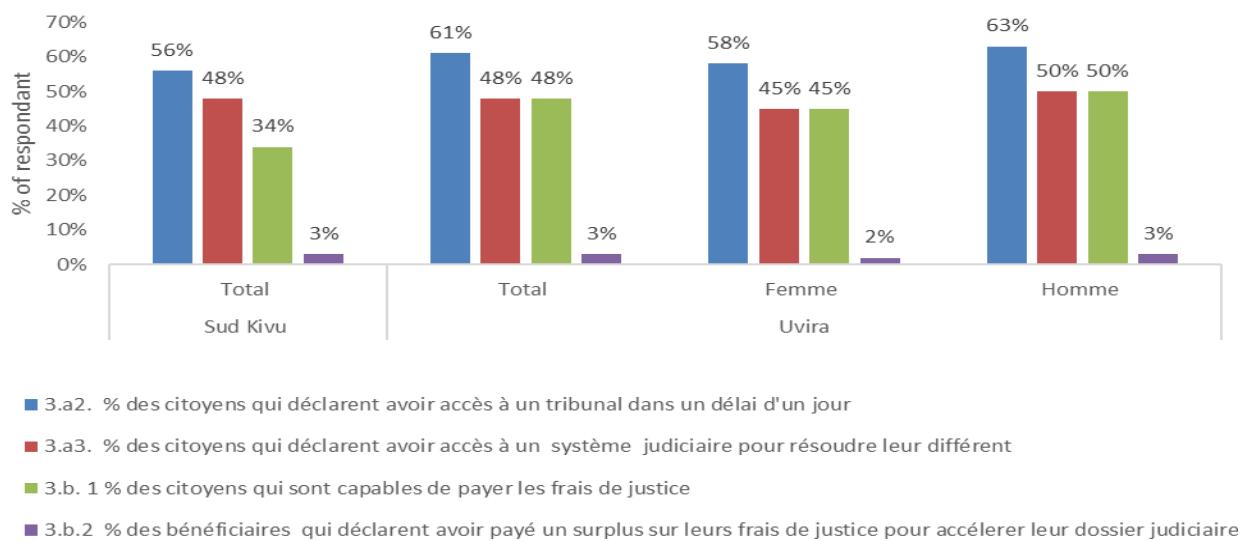


- IR3.1.a. % des bénéficiaires indiquant qu'ils font "extrêmement" ou "beaucoup" confiance aux tribunaux/ au système judiciaire
- IR3.2b. % des bénéficiaires qui perçoivent que la justice est rendue de manière équitable et transparente
- IR3.3a % des bénéficiaires qui perçoivent que l'accès à la terre est bon ou très bon
- IR3.3b % des bénéficiaires qui perçoivent que la gestion des ressources naturelles est transparente et bénéfique au développement

Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 11 ci-dessus démontrent une similarité entre les données pour le territoire d'Uvira et celles de la province du Sud-Kivu pour ce qui concerne le sentiment de confiance envers la justice. 38% des bénéficiaires à Uvira perçoivent que l'accès à la terre est bon ou très bon, face à 36% au niveau de la province. 63% des bénéficiaires à Uvira perçoivent que la gestion des ressources naturelles est transparente et bénéfique au développement, une perception qui est partagé seulement par 43% des bénéficiaires pour l'ensemble de la province du Sud-Kivu.

*Graphique 12: Indicateurs de perception de Restauration de l'autorité de l'Etat des bénéficiaires dans le territoire de Uvira (février 2021) – partie 2*

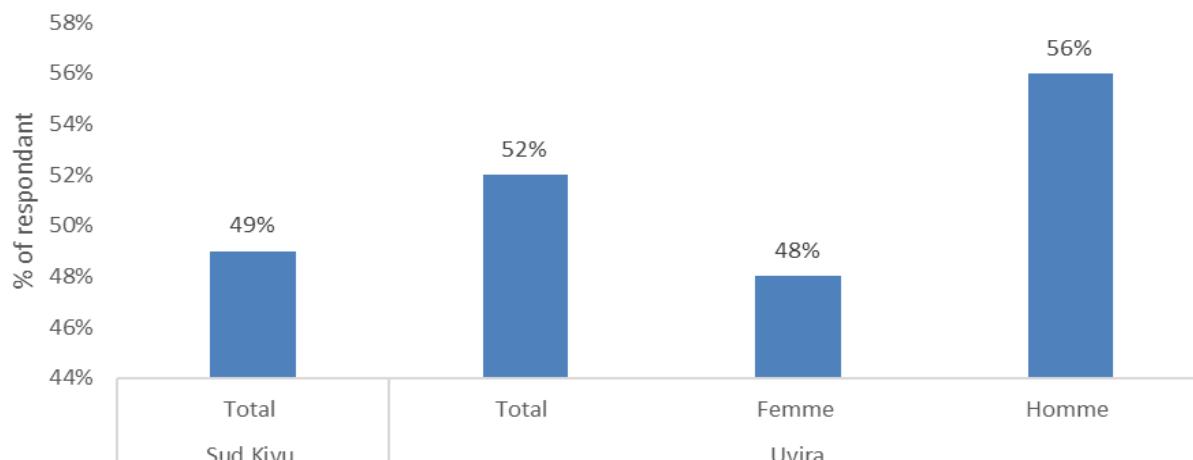


Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 12 ci-dessus démontrent que 61% des bénéficiaires à Uvira déclarent avoir accès à un tribunal dans un délai d'un jour contre 56% au niveau de la province. 48 % des bénéficiaires à Uvira déclarent avoir accès à un système judiciaire pour résoudre leurs différends un niveau similaire à celui de la province, 48 % des citoyens à Uvira sont capables de payer les frais de justice contre 34% au niveau de la province, et seulement 3 % des bénéficiaires à Uvira déclarent avoir payé un surplus sur leurs frais de justice pour accélérer leur dossier judiciaire, ce pourcentage est similaire à celui du Sud-Kivu qui est aussi de 3%.

Femmes, paix et sécurité

Graphique 13: Indicateurs de perception femmes, paix et sécurité des bénéficiaires dans le territoire de Uvira (février 2021)



■ 5.a. % des femmes et membres des groupes marginalisés qui estiment que leurs opinions se reflètent dans les solutions participatives mises en oeuvre dans le cadre de processus de la paix

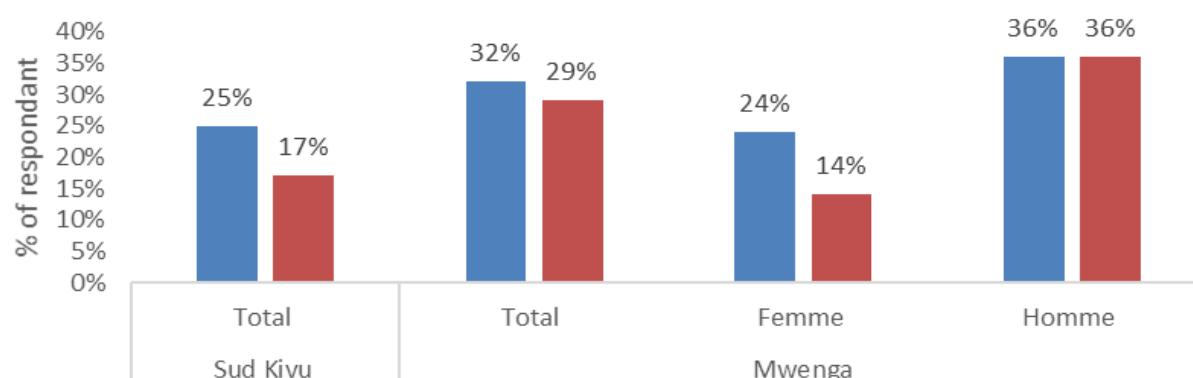
Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 13 ci-dessus démontrent que 52 % des femmes et membres des groupes marginalisés d'Uvira estiment que leurs opinions se reflètent dans les solutions participatives mises en œuvre dans le cadre de processus de la paix alors qu'au niveau du Sud-Kivu ce pourcentage est de 49%.

#### Territoire de Mwenga

##### Dialogue démocratique

Graphique 14: Indicateurs de perception de dialogue démocratique des bénéficiaires dans le territoire de Mwenga (février 2021)



■ IR1.1. % de personnes dans les provinces ciblées qui se sentent en sécurité pendant leurs activités quotidiennes

■ IR1.2. % des bénéficiaires qui s'attendent à ce que leur Village devienne plus paisible dans un an

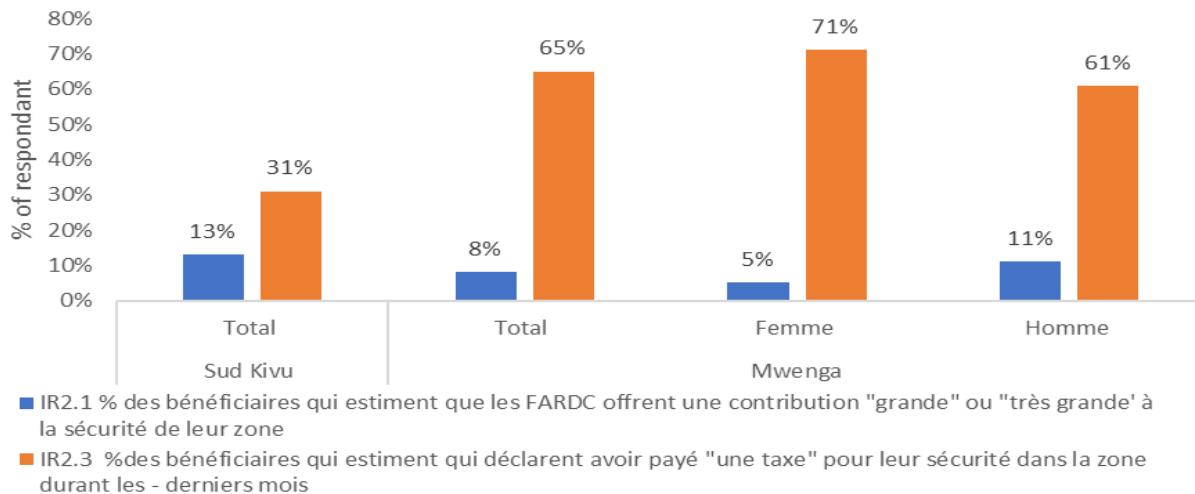
Source : SMS, 2021

Les histogrammes ci-dessus démontrent que 32% des bénéficiaires dans le territoire de Mwenga se sentent en sécurité durant leurs activités quotidiennes contre 25% au niveau de la province, par ailleurs 29% des bénéficiaires à Mwenga s'attendent à ce que leur village devienne plus paisible dans un an, contre

17% au niveau du Sud-Kivu. Cette différence pourrait s'expliquer par le lancement des trois projets du FCS dans la Zone.

### Sécurité

Graphique 15: Indicateurs de perception de sécurité des bénéficiaires dans le territoire de Mwenga (février 2021)

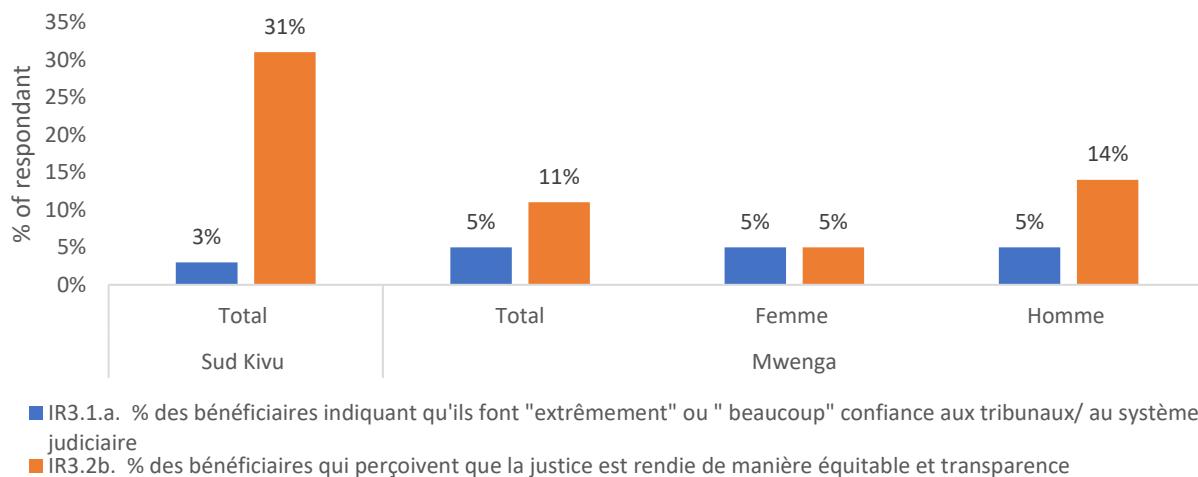


Source : SMS, 2021

Les données du graphique ci-dessus démontrent que 8 % des bénéficiaires dans le territoire de Mwenga estiment que les FARDC offrent une "grande" ou "très grande" contribution à la sécurité de leur zone contre 13% au niveau de la province, en outre 65 % des bénéficiaires dans le territoire de Mwenga déclarent avoir payé "une taxe" pour leur sécurité dans la zone durant les - derniers mois alors qu'au niveau du Sud-Kivu ce pourcentage est à 31%, cette différence pourrait se justifier en partie par la présence des groupes armés locaux et étrangers dans le hauts plateaux de Mwenga.

## Restauration de l'autorité de l'Etat

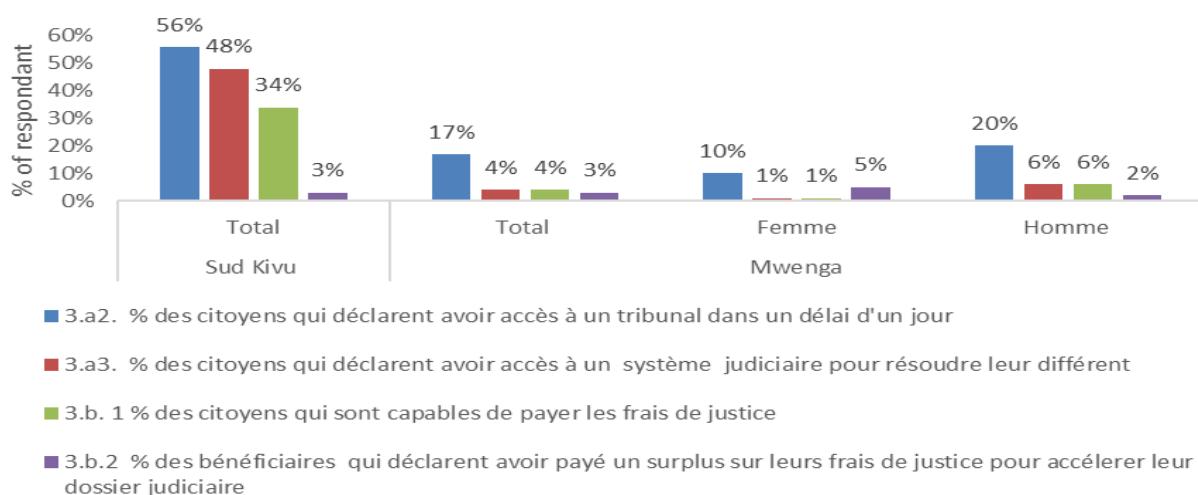
Graphique 16: Indicateurs de perception de Restauration de l'autorité de l'Etat des bénéficiaires dans le territoire de Mwenga (février 2021) – partie 1



Source : SMS, 2021

Les données des histogrammes ci-dessus démontrent une similarité des données entre le sentiment de confiance des bénéficiaires aux tribunaux et au système judiciaire au niveau du territoire de Mwenga et au niveau des données générales de la province du Sud-Kivu. 5% des bénéficiaires du territoire indiquent qu'ils font "extrêmement" ou "beaucoup" confiance aux tribunaux/ au système judiciaire contre 3% au niveau de la province Sud-Kivu. Cependant nous observons une différence entre les données de Mwenga et du Sud-Kivu pour ce qui concerne la perception de la justice, 11% des bénéficiaires de Mwenga perçoivent que la justice est rendue de manière équitable et transparente, contre 31% au niveau de la province.

Graphique 17: Indicateurs de perception de Restauration de l'autorité de l'Etat des bénéficiaires dans le territoire de Mwenga (février 2021) – partie 2

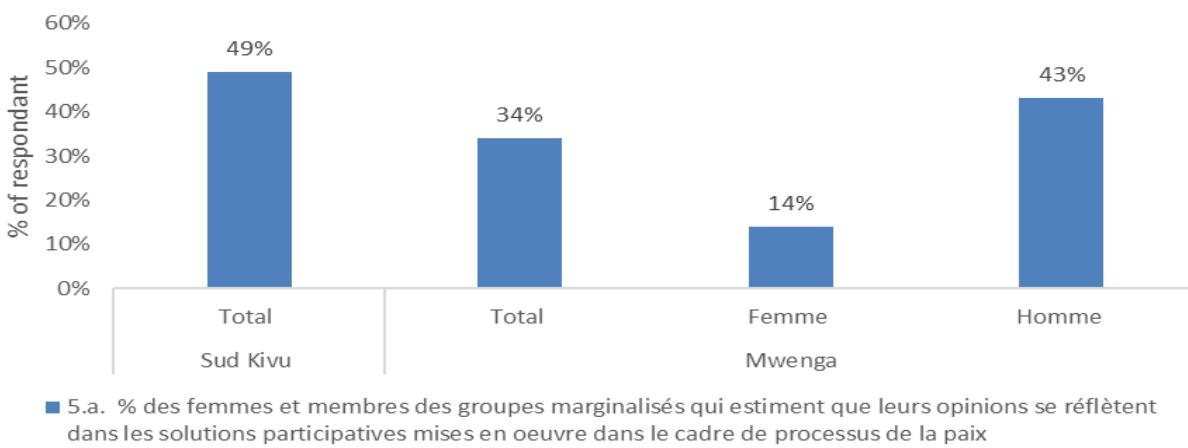


Source : SMS, 2021

Les données du Graphique 17 démontrent que 17 % des bénéficiaires à Mwenga déclarent avoir accès à un tribunal dans un délai d'un jour, les données globales du Sud-Kivu indique un pourcentage de 56%, 4% des bénéficiaires à Mwenga déclarent avoir accès à un système judiciaire pour résoudre leurs différends, contre 48% au niveau de la province. 4% des citoyens à Mwenga qui sont capables de payer les frais de justice contre 34% pour l'ensemble du Sud-Kivu, et seulement 3 % des bénéficiaires à Mwenga déclarent avoir payé un surplus sur leurs frais de justice pour accélérer leur dossier judiciaire, ce pourcentage est similaire à celui du Sud-Kivu qui est aussi de 3%.

#### Femmes, paix et sécurité

*Graphique 18: Indicateurs de perception Femmes, paix et sécurité des bénéficiaires dans le territoire de Uvira (février 2021)*



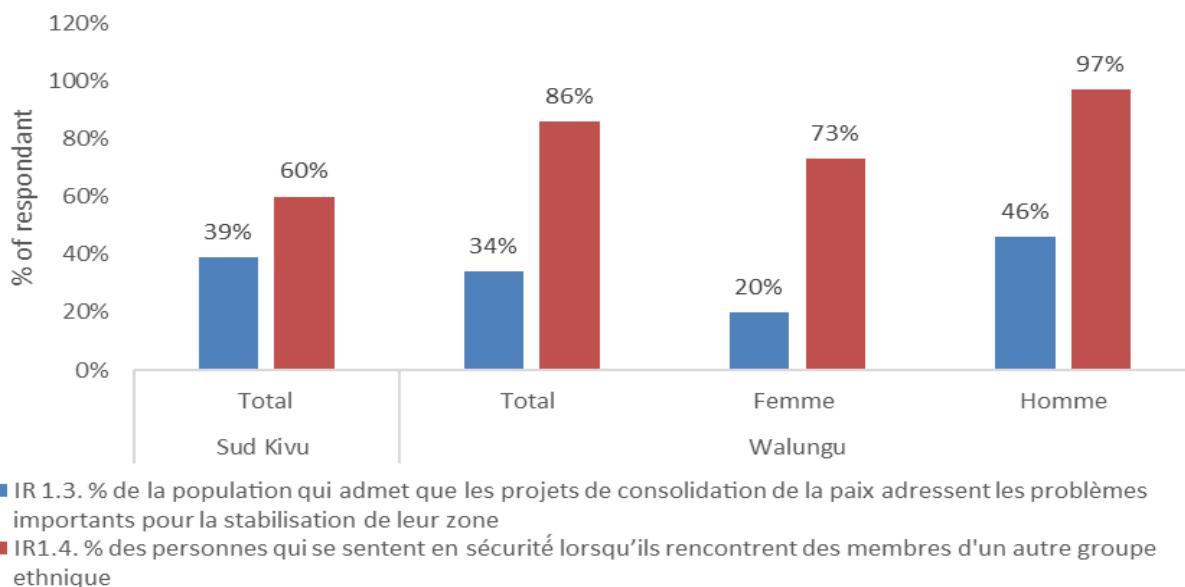
Source : SMS, 2021

Les données des histogrammes ci-dessus démontrent que 34% des femmes et membres des groupes marginalisés de Mwenga estiment que leurs opinions se reflètent dans les solutions participatives mises en œuvre dans le cadre de processus de la paix alors qu'au niveau du Sud-Kivu ce pourcentage est à 49%.

## Territoire de Walungu

### Dialogue démocratique

Graphique 19: Indicateurs de perception de dialogue démocratique des bénéficiaires dans le territoire de Walungu (février 2021)

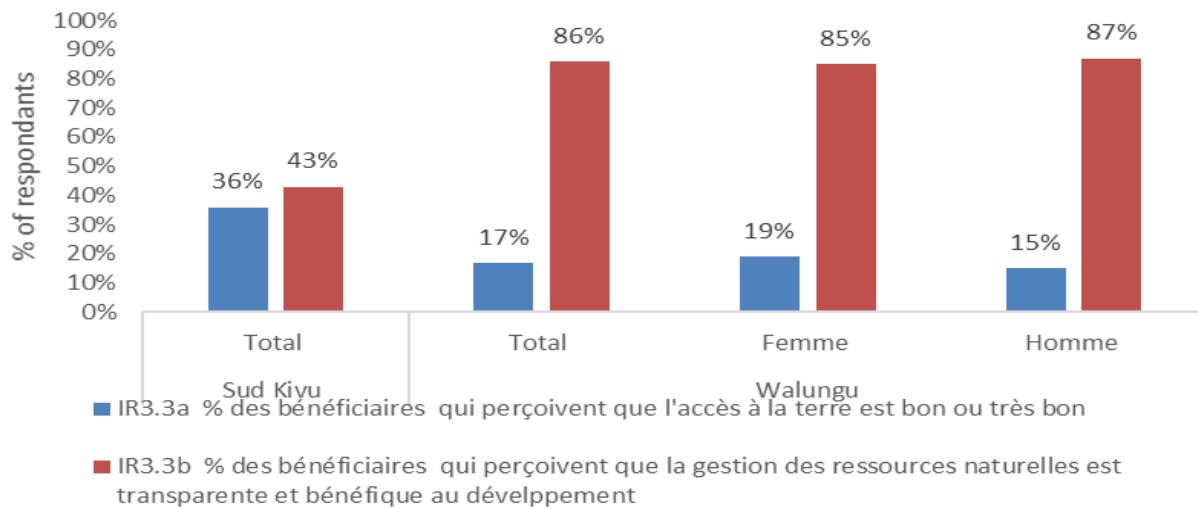


Source : SMS, 2021

Les résultats ci-dessus dans la figure ci-dessus démontrent qu'au niveau de Walungu 34 % de la population admette que les projets de consolidation de la paix adressent les problèmes importants pour la stabilisation de leur zone contre 39% pour l'ensemble des bénéficiaires de la province. Cependant 86% des personnes se sentent en sécurité lorsqu'ils rencontrent des membres d'un autre groupe ethnique au niveau de Walungu contre 60% pour la province. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que la zone de Walungu concernée est Kamaniola qui est une cité où il y a plus d'une vingtaine d'éthnies, contrairement aux autres zones où nous avons environ 4 ethnies dont au moins deux sont dominantes.

## Restauration de l'autorité de l'Etat

Graphique 20: Indicateurs de perception de Restauration de l'autorité de l'Etat des bénéficiaires dans le territoire de Walungu (février 2021)

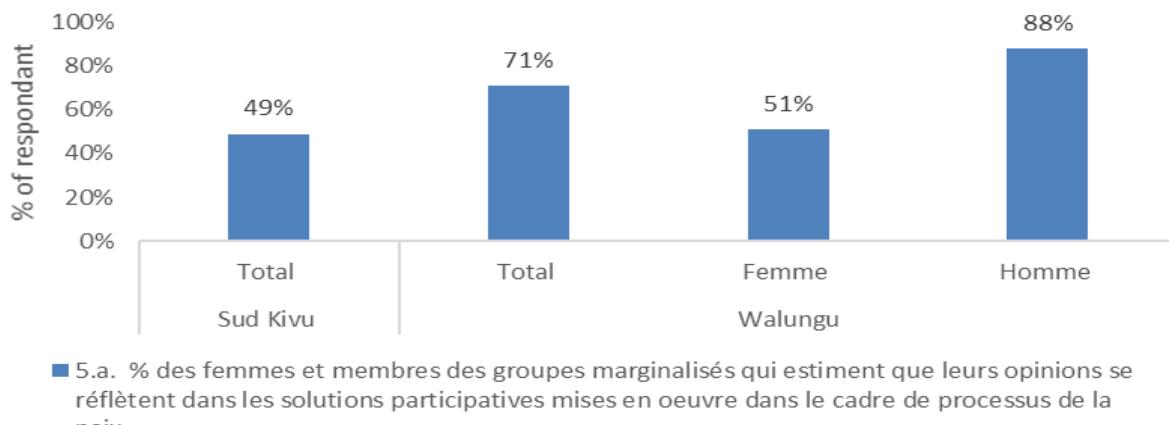


Source : SMS, 2021

Les données dans le graphique ci-dessus démontrent que 17% des bénéficiaires de Walungu perçoivent que l'accès à la terre comme bon ou très bon contrairement aux 36% du Sud-Kivu. Cependant 86% des bénéficiaires de Walungu perçoivent la gestion des ressources naturelles comme transparente et bénéfique au développement, contre 43% des bénéficiaires au niveau de la province.

## Femmes, paix et sécurité

Graphique 21: Indicateurs de perception Femmes, paix et sécurité des bénéficiaires dans le territoire de Walungu (février 2021)



Source : SMS, 2021

Les données des histogrammes ci-dessus démontrent que 71 % des femmes et membres des groupes marginalisés de Walungu estiment que leurs opinions se reflètent dans les solutions participatives mises en œuvre dans le cadre de processus de la paix contrairement au 49% au niveau de la province.

## Annexes

### Annexe 1 : Outil de gestion de portefeuille (Pipeline) FCS

Tableau 10: Annexe 1, Légende de l'outil de gestion de portefeuille (Pipeline) FCS

Catégorie principale	Critères	Sous-catégorie	Critères
A. Idée de projet	Idée de projet, conformément à l'analyse des conflits, aux processus de dialogue démocratique, aux objectifs de stabilisation ou au cadre de mise en œuvre de l'ISSSS	A	
B. Soft pipeline	Critères A + intérêt exprimé par le gouvernement et les donateurs	B1 - Intérêt des autorités B2 - Intérêt des donateurs	1. Intérêt exprimé par les autorités 2. Intérêt exprimé par les donateurs
C. Hard pipeline	Critères B + Allocation approuvés par le CAN Cette phase couvre les phases de développement du projet jusqu'à ce que le contrat soit signé avec PMO	C1 - Approuvé par le CAN C2 - Appel à proposition lancé C3 - PMO sélectionné C4 - Prodoc finalisé	1. Allocation approuvée par le CAN 2. Lancement de l'appel à propositions 3. PMO sélectionné 4. Document de projet approuvé
D. En cours de mise en œuvre	Inclut la phase de démarrage et la phase opérationnelle.	D1 - Contrat signé D2 - Opérationnel	1. Contrat signé et phase de démarrage 2. Mise en œuvre opérationnelle
Z. Suspendu	Projet temporairement suspendu pour des raisons opérationnelles ou politiques	Z	
E. Fermé	Comprend le processus de fermeture au niveau financier et administratif	E1 - Fermeture (financière et administrative) E2 - Fermé	1. Opérationnel fermé 2. Fermé financièrement et administrativement

Tableau 11: Annexe 2, Outil de gestion de portefeuille (Pipeline) du FCS - au 31 mars 2021

#	Catégorie principale	Sous-catégorie	Zone Géographique		Project				Budget	Dates	
			Bureau UAS en charge	ZP ISSSS	Type de projet	MPTF ID	Titre officiel du projet	Partenaire principal		Début	Fin
1	A. Idée de projet	A	HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Approche intégrée aux conflits fonciers	TBD	5,000,000	TBD	TBD
2			SK	Ruzizi/Fizi	Programme	N/A	TBD - Feuille de route intégrée pour les dialogues au Sud-Kivu	TBD	3,000,000	Mi 2021	Fin 2024
3			HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Approche intégrée Femmes, paix et sécurité	TBD	5,000,000	TBD	TBD
4	B. Soft pipeline	B1	HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Sensibilisation et prévention des conflits dans le contexte de la COVID-19	TBD	3,000,000	TBD	TBD
5			HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Soutien à la « réinsertion communautaire » dans l'Est	TBD	10,000,000	TBD	TBD
6		B2	HQ	N/A	Management	N/A	TBD – Fonction de gestion du FCS : Cellule de gestion du fonds, agent de gestion et S&E 2022	SSU	1,220,093	1 janvier 2022	31 décembre 2022
7			HQ	N/A	Programme	N/A	TBD – Fonctions substantives UAS 2022	SSU	810,944	1 janvier 2022	31 décembre 2022
8	C. Hard pipeline	C1	Nord-Kivu	Bwito Nord – Sud Lubero	Programme	N/A	TBD - RRR et Dialogue démocratique, Bwito Nord – Sud Lubero Nord-Kivu	TBD	4,100,000	TBD	TBD
9			Nord-Kivu	Beni	Programme	N/A	TBD - Dialogue démocratique et REA, ville de Beni Nord-Kivu	TBD	540,000	TBD	TBD
10		C3	Nord-Kivu	Kitshanga	Programme	N/A	TBD - RRR et Femmes, Paix et Sécurité, Kitshanga Nord-Kivu	TBD	3,000,000	TBD	TBD

11	HQ	N/A	Management	<a href="#">00124887</a>	Appui au ST ISSSS - Fonction de gestion du FCS : Cellule de gestion du fonds, agent de gestion et S&E 2021	SSU	1,220,093	1 janvier 2021 31 décembre 2021
12	HQ	N/A	Programme	<a href="#">00125797</a>	Appui au ST ISSSS - Fonctions substantives UAS 2022	SSU	741,355	1 janvier 2021 31 décembre 2021
13	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	<a href="#">00123593</a>	Ensemble pour la Sécurité et la Paix A Djugu (ESPAD)	CORDAID	2,484,000	1 septembre 2020 31 août 2022
14	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	<a href="#">00123594</a>	Pour un Djugu Pacifique : cohésion sociale, réintégration économique, et engagement des jeunes et des femmes pour la pacification du territoire de Djugu	DRC	3,024,000	1 septembre 2020 31 août 2022
15	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	<a href="#">00121568</a>	Baraza ya Kukamilisha Amani / Appui à la réinsertion et la réintégration des ex-combattants du FRPI en Ituri	ACIAR	540,000	1 juin 2020 30 novembre 2021
16	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	<a href="#">00121567</a>	Pamoja kwa Djugu/Ensemble pour Djugu	SFCG	1,080,000	1 juin 2020 31 mai 2021
17	Nord-Kivu	Beni	Programme	<a href="#">00111136</a>	Ensemble pour Beni	OIM	7,000,000	23 juillet 2018 31 décembre 2020
18	Sud-Kivu	Ruzizi/Fizi	Programme	<a href="#">00124131</a>	Udongo Na Ufugaji Kwa Ajili Ya Amani	ZOA	2,916,000	1 novembre 2020 30 avril 2023
19	Sud-Kivu	N/A	Programme	<a href="#">00124130</a>	Mchango wetu kwa Amani	Interpeace	756,000	1 novembre 2020 30 avril 2022
20	Sud-Kivu	Ruzizi/Fizi	Programme	<a href="#">00123982</a>	ESPASK – Ensemble pour la Sécurité et la Paix au Sud-Kivu	CORDAID	2,808,000	1 octobre 2020 31 mars 2023

21	Z. Suspendu	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	<a href="#">00121338</a>	Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants de la Force de résistance patriotique d'Ituri (FRPI)	OIM	3,200,000	1 juillet 2020	31 décembre 2021
22	E1	Nord-Kivu	Kitshanga	Programme	<a href="#">00113419</a>	Njia za Makubaliano : Les chemins vers les Accords - Deuxième Phase	Alerte Internationale	1,836,000	1 janvier 2019	28 février 2021
23		HQ	N/A	Management	<a href="#">00113331</a>	Support to M&E- DRC ISSSS	SSU	655,582	10 décembre 2028	31 décembre 2020
24		HQ	N/A	Management	<a href="#">00100759</a>	Support to SCF Trust Fund Cell	SSU	405,002	3 juin 2016	31 décembre 2020
25		HQ	N/A	Management	<a href="#">00103582</a>	DRC ISSSS: Direct Cost MA - PN	PNUD	159,511	7 décembre 2016	31 décembre 2020
26		HQ	N/A	Programme	<a href="#">00110348</a>	ISSSS Technical Secretariat Support	SSU	444,994	25 avril 2018	31 décembre 2020
27		Ituri	Irumu-Djugu	Programme	<a href="#">00121067</a>	Pamoja Kwa Amani 2020	SFCG	198,298	17 avril 2020	15 juillet 2020
28		Nord-Kivu	Kitshanga	Programme	<a href="#">00103078</a>	PBF/COD/B-6: Njia za Makubaliano - Les chemins vers les Accords	Alerte Internationale	2,000,000	21 octobre 2016	31 mai 2018
29		Ituri	Mambasa	Programme	<a href="#">00105660</a>	Armani ni njiya ya maendeleo phase II in Mambasa	IOM	1,553,194	18 mai 2017	31 juillet 2018
30	E: Fermé	Sud-Kivu	Ruzizi/Fizi	Programme	<a href="#">00106007</a>	Tujenge Pamoja kwa Ajili ya Amani. Construisons ensemble pour la Paix !	Alerte Internationale	7,560,000	28 juin 2017	31 décembre 2019

31	Sud-Kivu	Kalehe	Programme	<a href="#">00106172</a>	Projet de consolidation du projet integre de stabilisation du Nord Kalehe	PNUD	972,215	7 juillet 2017	30 juin 2018
32	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	<a href="#">00106202</a>	PAMAOJA KWA AMANI "Ensemble pour la paix"	UNHABITAT	2,273,000	12 juillet 2017	31 décembre 2019
33	Nord-Kivu	Kitshanga	Programme	<a href="#">00106220</a>	PBF/COD/A-3: Gouvernance fonciere, cohesion sociale, reinsertion socio-economique et prevention des Violences basees sur le Genre dans la zone prioritaire "Autour de Kitshanga"	UNHABITAT	2,999,868	13 juillet 2017	30 juin 2019
34	HQ	N/A	Management	<a href="#">00098453</a>	PBF/COD/H-1: Appui au Secretariat Technique conjoint de l'ISSS et du Programme STAREC	SSU	999,894	2 février 2016	31 juillet 2019
35	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	<a href="#">00106218</a>	PBF/COD/A-2: PAMOA KWA AMANI "Ensemble pour la paix" (UNDP MA function portion)	UNHABITAT	4,565,160	13 juillet 2017	31 octobre 2019
36	HQ	N/A	Management	<a href="#">00112957</a>	EVALUATION DU FONDS DE COHRENCE POUR LA STABILISATION	SSU	40,000	4 décembre 2018	31 décembre 2019
37	HQ	N/A	Management	<a href="#">00108993</a>	Collecte des données sur la Consolidation de la Paix et la Reconstruction en RDC (M&E)	PNUD	500,000	20 février 2018	31 juillet 2019
38	Ituri	Mambasa	Programme	<a href="#">00092283</a>	PBF/IRF-96: AMANI NI NJIA YA MAENDELEO: "La Paix est la voie du Developpment" (DRC)	IOM	4,367,125	23 octobre 2014	31 août 2016
39	Sud-Kivu	Kalehe	Programme	<a href="#">00092287</a>	PBF/IRF-97: Projet intégré de stabilisation du Nord Kalehe en province du Sud-Kivu (DRC)	UNDP	3,497,797	23 octobre 2014	31 juillet 2016

## Annexe 2 : Synthèse des cadres programmatique et de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024

Depuis Novembre 2019, l'UAS a commencé à réviser l'approche stratégique de l'ISSSS pour la période 2020-2024 et, par conséquent, les fonctions exercées par l'UAS en appui à la stratégie et au STAREC. L'Unité est maintenant dans les dernières étapes de la finalisation de la nouvelle approche, résumée dans le Cadre de mise en œuvre et le Cadre Programmatique de l'ISSSS qui guidera la stratégie jusqu'en 2024, s'alignant ainsi sur la chronologie du Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en République Démocratique du Congo. Une version initiale des cadres a été finalisée en juin 2020, le processus de revue par le STAREC, le ministère du Plan, les bailleurs de fonds du FCS ainsi que l'équipe pays des Nations Unies est en cours.

### Le cadre de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024

Le cadre de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024 a pour objectif de guider l'opérationnalisation de la stratégie jusqu'en 2024 en mettant en avant un concept de « diplomatie programmatique » dans le but d'atteindre les objectifs prioritaires de stabilisation. Le cadre de mise en œuvre tient compte de l'évolution du contexte national et international passé et à venir dans lequel la stratégie opère. Tout d'abord il tient compte des initiatives gouvernementales que l'ISSSS tend à appuyer pour mieux s'inscrire dans le cadre de stratégies et programmes nationaux et régionaux (Cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération, le Plan National Stratégique de Développement validé en décembre 2019, et le Programme STAREC). Le cadre de mise en œuvre est en même temps pensé pour accentuer la contribution de l'ISSSS à l'Objectif de développement durable 16 contribuant ainsi à l'agenda 2030 des Nations Unies et se retrouve principalement dans l'effet 1 du Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en République Démocratique du Congo, signé entre le Gouvernement et le système des Nations Unies en Décembre 2019. Enfin, la mise en œuvre est pensée dans le cadre d'un retrait progressif de la MONUSCO et d'une transition de l'ISSSS vers le Gouvernement et l'équipe Pays des Nations Unies.

La nouvelle approche de mise en œuvre se base ainsi sur lignes directrices suivantes :

1. La définition claire d'objectifs prioritaires de stabilisation (voire section 7) précis et mesurables, révisés régulièrement et approuvés par les parties prenantes, comme base pour l'engagement politique, la programmation et la coordination.
2. La centralité de l'engagement politique, au niveau provincial et national, est crucial comme levier principal pour la transformation des conflits et l'atteinte des objectifs prioritaires de stabilisation. Le plaidoyer politique est soutenu par une coordination accrue et les programmes sur le terrain et les alimente en retour ;
3. Un cadre programmatique qui permet la transformation des conflits, la sensibilité au conflit, et la prise en compte renforcée des questions liées au genre.
4. Le recours à des partenariats diversifiés et l'identification de champions pour la mise en œuvre de l'engagement politique et du plaidoyer sur les thématiques clés et de partenaires privilégiés pour l'engagement communautaire offrant dans les zones prioritaires un climat de confiance et d'écoute mutuelle aux populations. Les acteurs de développement joueront également pleinement leur rôle autour d'objectifs communs, dans l'esprit de l'approche Nexus, notamment pour assurer la durabilité des résultats une fois les zones stabilisées.

L'UAS propose de restructurer son travail autour de trois fonctions principales :

1. L'engagement politique, défini comme un ensemble d'activités de plaidoyer, information, conseil, et réseautage pour exercer accompagner des réformes publiques et influencer les décisions et comportements des acteurs clés en appui à la mise en œuvre de la stratégie ISSSS.
2. La mise en place d'une coordination effective en appui aux acteurs, cadres et stratégies provinciaux et nationaux afin d'assurer que les interventions de stabilisation soient cohérentes, mieux coordonnées, plus pérennes, répondent aux besoins et soutiennent l'engagement politique et contribuent à l'atteinte des objectifs prioritaires de stabilisation.
3. La gestion programmatique plus flexible du FCS pour la Stabilisation en appui à un cadre programmatique renforcé, permettant de répondre plus rapidement et efficacement aux évolutions du contexte et des dynamiques de conflits dans les zones prioritaires et soutenir plus efficacement l'atteinte des objectifs de stabilisation ;

Ces trois fonctions principales sont soutenues par trois fonctions d'appui :

1. Conseil technique et appui aux politiques, il s'agit d'un pool d'expertises techniques liées aux différents piliers de l'ISSSS, permettant de jouer efficacement le rôle de point focal thématique en appui à l'engagement politique (identification des acteurs clés, de champions, élaboration et partage du plan d'engagement thématique, entretien d'un réseau, etc.), à la coordination (identification des leçons apprises, restitution des bonnes pratiques, renforcement des capacités et formations des partenaires, etc.) et aux projets du FCS (conseil technique, révision des documents de projets, appui à la mise en œuvre, etc.).
2. Suivi-évaluation et apprentissage, à travers une simplification et standardisation des outils et indicateurs, le SEA joue un rôle d'outil d'aide à la décision et alimente les différents « clients » de l'ISSSS en informations pertinentes, vérifiées et rapides. Le système de suivi s'ancre délibérément dans une approche d'apprentissage permanent et intègre un mécanisme de vérification de la qualité des données permettant de produire des indicateurs à la fiabilité garantie, de comparer l'efficacité et de prévenir la fraude.
3. Renforcement des capacités, afin de renforcer l'appropriation nationale et les capacités des institutions nationales et provinciales à jouer leur rôle dans la stabilisation, l'UAS propose de mettre en place une stratégie de renforcement de capacités multi-acteurs, qui serait coordonnée par elle mais mise en œuvre principalement par d'autres institutions sous forme de sous-traitance ou d'un programme parallèle. Cette stratégie visera le programme STAREC, les ONG nationales stratégiques pour la stabilisation, ainsi que les entités étatiques ou paraétatiques pertinentes ou qui accompagnent les structures locales à la base renforcées par les projets.

#### Le cadre programmatique de l'ISSSS 2020-2024

Le cadre programmatique proposé présente l'historique et leçons apprises de la mise en œuvre de l'ISSSS au cours de sa premier (2008-2013) et deuxième phase (2013-2019).

Le cadre offre aussi une mise à jour des objectifs stratégiques et de la théorie du changement de l'ISSSS, avec comme élément centrale le dialogue démocratique. Ce dernier est informé par une analyse de conflits sensible au genre qui combine des approches ascendantes (engagement communautaire,

approche flexible adaptée aux réalités locales) et descendantes (engagement politique, réformes sectorielles, restauration de l'autorité de l'état). Selon le modèle actualisé, les quatre piliers sectoriels (Sécurité, restauration de l'autorité de l'état, Retour, réintégration et relance socio-économique et Femme, paix et sécurité) ; répondent aux actions prioritaires identifiées par les communautés à travers le dialogue et qui sont également portées par l'engagement politique. Dans certains cas, il est cependant possible de voir les piliers sectoriels démarrer des activités en parallèle du dialogue, si cela permet d'améliorer la confiance des parties prenantes, la capacité d'engagement et la qualité des interactions en cours de dialogue.

Dernièrement, le cadre offre aussi une actualisation des cinq notes de piliers programmatiques, un processus initié en 2018.

### Annexe 3 : Objectives prioritaire de stabilisation

Les objectives prioritaires de stabilisation résument les priorités de stabilisation dans les zones prioritaires de l'ISSSS dans les provinces de l'Ituri, du Nord Kivu et du Sud Kivu. Ces priorités prennent en compte les stratégies et plans d'action provinciaux de stabilisation (SPS/PAPS) ainsi que les résultats des dialogues démocratiques et consultations communautaires mises en œuvre par les projets passés et en cours de mise en œuvre financé par le FCS. Sur la base des facteurs d'instabilité identifiés, ces objectifs proposent des solutions appropriées, des stratégies de mise en œuvre pour atteindre un objectif précis permettant d'envisager la fin d'une intervention de stabilisation et le retrait du FCS. Ces objectifs prioritaires de stabilisation se veulent précis, stratégiques, et SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini). Bien que ces objectifs s'alignent sur les 5 piliers du cadre programmatique de l'ISSSS, ils sont plus spécifiques et basés sur une analyse du contexte local et les recommandations du dialogue démocratique.

Par ailleurs, ces objectifs stratégiques de stabilisation à la fois programmatiques et politiques permettent un engagement politique ciblé. Ces objectifs font l'objet d'une validation par le gouvernement aux différents niveaux et sont publics. Ils permettent de consolider non seulement l'appropriation nationale sur les processus de stabilisation et l'engagement des parties prenantes, mais aussi de renforcer la clarté des interventions et l'alignement des attentes. Faisant l'objet d'une revue annuelle, ils permettent également de clarifier la durée et l'ampleur des interventions nécessaires dans une zone donnée. Les objectifs prioritaires de stabilisation sont mis en œuvre par les interventions financées par le FCS mais aussi par les projets ISSSS bilatéraux ainsi que par le biais de l'engagement politique.

Au cours de l'année 2020, ces objectifs ont été définis et approuvés pour les zones prioritaires « Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga/secteur d'Itombwe » et le « territoire de Fizi » au Sud Kivu et sont en cours de finalisation et approbation pour les zones « autour de Kitshanga » au Nord Kivu et « Irumu-Djudu » en Ituri.

#### Objectives prioritaire de stabilisation au Sud Kivu (approuvés)

Les objectifs prioritaires de stabilisation adoptés par le Conseil d'Administration Provincial du Sud Kivu en Mars 2020 sont les suivants :

1. **Une gouvernance locale inclusive et participative contribue à une réduction de l'ampleur et incidence des conflits de pouvoir coutumier** : L'objectif est de résoudre des conflits de pouvoir inter et intra-communautaires et renforcer la gouvernance locale inclusive et participative dans les entités cibles. L'accomplissement de cet objectif contribue directement à une réduction de l'intensité et la fréquence des conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires « Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga/secteur d'Itombwe » et « territoire de Fizi ».
2. **Les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance sont réduits** : L'objectif est de réduire les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance, est de restaurer l'autorité de l'Etat. L'accomplissement de cet objectif contribue directement à une réduction des conflits identitaires autour de la terre qui sont parmi les raisons principales de l'instabilité et insécurité dans les zones prioritaires.
3. **Les communautés et autorités politiques se sont accordées sur une approche de démobilisation, désarmement, et réintégration communautaire** : Le projet accompagnera les communautés,

autorités et groupes armés dans la définition des paramètres, conditions de succès et mesures d'accompagnement nécessaires pour le succès de l'approche de démobilisation, désarmement, et réintégration communautaire. En second lieu l'objectif, est d'établir une feuille de route pour démilitariser et réintégrer les membres de ces groupes. L'accomplissement de cet objectif contribue directement à une réduction des conflits qui sont au cœur de l'instabilité et insécurité dans les zones prioritaires « Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga/secteur d'Itombwe» et « territoire de Fizi ».

#### Objectives prioritaire de stabilisation au Nord Kivu (proposition)

Les objectifs prioritaires de stabilisation proposés par le Secrétariat Technique (au 31 décembre 2020) couvre la zone prioritaire de Kitshanga uniquement (les objectives prioritaire de stabilisation pour Beni et Bwito Nord – Sud Lubero sont en cours de développement) et ne sont pas encore approuvés par le Conseil d'Administration Provincial du Nord Kivu :

1. **Les acteurs nationaux et internationaux créent des opportunités économiques agricoles pour renforcer la cohésion communautaire et proposer des alternatives viables aux recrutement des groupes armés** : L'objectif d'utiliser des approches économiques pour consolider la paix, améliorer la cohésion sociale, offrir des alternatives aux jeunes qui ont été vulnérables au recrutement de groupes armés et, en fin de compte, jeter les bases d'interventions économiques à plus grande échelle capables d'apporter la prospérité dans la région. Cette priorité comprend des projets d'entrepreneuriat pour les jeunes, de stimulation de l'agro-industrie et des projets communautaires ciblés qui encouragent l'autosuffisance et favorisent la cohésion sociale. Ces projets se concentreront sur la résolution des problèmes d'accès à la terre et de chômage lié aux conflits perpétuels dans la zone.
2. **Les autorités coutumières et des services de sécurité sont retournés à Bwito et Bashali** : L'objectif est d'accompagner les autorités locales de se réinstaller dans leurs domaines de gouvernance accompagnés par les forces de sécurité afin de résoudre et prévenir les conflits locaux et améliorer la coordination de la sécurité et la prestation de services. Cette priorité comprend les projets du renforcement d'une gouvernance locale redevable, la résolution des conflits de pouvoir traditionnel et les interventions qui renforcent les acteurs de la sécurité. Ces projets se concentrent sur l'amélioration de la gouvernance locale, la résolution des problèmes coutumiers et la présence et la performance des acteurs de la sécurité.
3. **Des communautés de autorités mettent en œuvre des recommandations relatives à la sécurité et aux groupes armés issues du processus DD et des tables rondes** : L'objectif est la désolidarisation des communautés avec des groupes armés et le développement des solutions pratiques pour soutenir l'initiative du gouvernement en matière de désarmement et de démobilisation, en particulier en ce qui concerne l'aspect de réintégration. Cette priorité comprend les projets qui résultent du processus de dialogue démocratique et qui sont les plus directement liés à l'arrêt de l'activisme des groupes armés dans la zone prioritaire. Ces projets se concentrent sur l'amélioration des conditions de sécurité et la diminution du contrôle et de l'influence des groupes armés sur les populations locales.

#### Proposition d'Objectives prioritaire de stabilisation en Ituri (proposition)

Les objectifs prioritaires de stabilisation proposés par le Secrétariat Technique (au 31 décembre 2020) ne sont pas encore approuvés par le Conseil d'Administration Provincial de l'Ituri :

- 1. Les ex-FPRI sont démobilisés et réintégrées dans leurs communautés :** Après la démobilisation et désarmement des FRPI et leurs dépendants, environ 3600 individus sortis des FRPI doivent bénéficier d'un appui en réintégration économique et sociale dans leurs communautés et les communautés voisines pour prévenir le risque d'une remobilisation. Cette réintégration des ex-FPRI dans leur communauté permettra le retour de la paix conditions et jeter les bases pour un retour des activités économiques.
- 2. Les solutions aux principaux conflits fonciers complexes entre les entités administratives sont mise en œuvre :** La seconde problématique est celle des « conflits fonciers complexes ». Ces conflits opposent deux communautés autour des limites entre leurs collectivités respectives, ou autour de l'utilisation de ces terres par des agriculteurs et éleveurs. Ces conflits sont multiples, et concernent des contestations entre les collectives de Walandu Bindi et Bahema Sud, la chefferie de Banyali Tchabi (par exemple les groupements Baley et Boyo), les conflits entre les chefferies Tchabi et Walese Vonkutu, ainsi que le conflit des aires protégées autour du Mont Hoyo. Un problématique propre au territoire de Djugu est l'enclavement des territoires – des poches territoriales appartenant à une entité, mais entièrement entourées (et donc de facto gouvernées) par une autre.
- 3. Les autorités étatiques de sécurité et justice redevables sont déployés et sécurisent (1) les zones délaissées par la FRPI et (2) le territoire de Djugu :** Des caractéristiques spécifiques induites par les conflits, telles que le délaissement des zones en conflit par les forces de sécurité l'augmentation des barrages routiers et des arrestations arbitraires, ont encore réduit la confiance de la population dans les institutions pendant la crise actuelle. La démobilisation et réintégration des FRPI présente à la fois un défi et une opportunité pour la zone prioritaire. D'une part, elle risque de créer un vide sécuritaire, favorisant l'incursion des groupes armés. De l'autre partie, elle présente une opportunité pour le redéploiement des forces de sécurité redevables et le renforcement de la gouvernance sécuritaire
- 4. Les priorités pour la stabilisation du territoire de Djugu sont identifiées :** Bien que la zone prioritaire Irumu-Djugu fût activé en 2016, les interventions de stabilisation mises en œuvre par le projet « Pamoja Kwa Amani » se sont focalisés sur le territoire d'Irumu pour trouver une solution à l'activisme des FRPI. Etant donné de la nouvelle programmation de l'ISSSS dans le territoire de Djugu, cette priorité de stabilisation consistera premièrement dans l'identification et mise en oeuvre des mesures concrètes pour favoriser la transformation des conflits touchant le territoire de Djugu, avec une mise à jour dans une année